

Pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance (Jn 10,10)

ACTES DU SYNODE DIOCÉSAIN DE TOURNAI (2011-2013)

*Un synode diocésain pour vivre, approfondir et mieux mettre en œuvre
la sacramentalité de l'Église en Hainaut*

INTRODUCTION

Embarquer un diocèse dans un synode constitue une décision lourde de sens. Il s'agit en effet d'une aventure spirituelle – à l'écoute de *ce que l'Esprit dit aux Églises* (Ap 2,7) – dont on ne sort pas indemne. Les trois années (2011-2013) du synode diocésain de Tournai ont été très riches, en événements, en travail de discernement et en grâces. Ainsi, *les merveilles que le Seigneur fit pour nous* durant ce temps ont conforté notre foi en l'action de l'Esprit dans la vie de l'Église. La communauté diocésaine en reste marquée, comme d'une nouvelle Pentecôte.

Les actes du synode diocésain ont été finalisés en parallèle avec la rédaction par Mgr Harpigny de la lettre pastorale publiée le 30 novembre 2014, premier dimanche de l'Avent. Les deux documents ont naturellement des visées différentes et complémentaires.

Pour la lettre pastorale, il s'agit de donner aux membres du diocèse qui s'impliquent dans la mise en œuvre des décrets synodaux tous les éclairages utiles pour une meilleure compréhension de ces décrets. C'est pourquoi ils y sont replacés en relation avec les textes du Concile Vatican II, ainsi que des encycliques et des exhortations apostoliques des Papes Benoît XVI et François. C'est donc bien un document « pastoral ».

Pour les actes, il s'agit plutôt d'un document « officiel » organisant les informations les plus importantes qui permettent de suivre et comprendre le déroulement du synode diocésain de Tournai, ainsi que de parcourir l'ensemble des documents rassemblés dans les annexes numériques.

Les actes reprennent donc les grandes lignes du processus synodal, tel qu'il a été vécu dans le diocèse de Tournai de début 2011 à fin 2013. Pour commencer, au chapitre 1, on y retrouvera des éléments de la genèse du synode. Après le chapitre 2 sur la réalité d'un synode comme lieu de discernement diocésain, la thématique fondamentale ouverte par l'Évêque sera présentée au chapitre 3. Au chapitre 4, le dispositif synodal tel que vécu durant ces 3 années sera décrit concrètement, avant d'en arriver à quelques éléments plus factuels au chapitre 5. Le chapitre 6 présentera les grands axes des orientations et des actions proposées par l'assemblée synodale ainsi que leur mise en œuvre dans les décrets promulgués par l'Évêque. Enfin, au chapitre 7, on prendra le temps de quelques conclusions, sous forme de relectures.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	1
Table des matières	2
1. La nécessité d'un synode diocésain	3
2. Un synode pour discerner en Église diocésaine	8
3. La Sacramentalité de l'Église comme thématique fondamentale.....	13
4. La structure concrète du dispositif synodal.....	17
5. Chronologie détaillée et annales	23
6. Des orientations, des actions et des décrets	38
7. Quelques conclusions pour relire le synode diocésain.....	41

1. LA NÉCESSITÉ D'UN SYNODE DIOCÉSAIN

Progressivement, la convocation du synode diocésain s'est imposée à l'Évêque comme une nécessité pour permettre à l'Église diocésaine de toujours mieux correspondre à sa nature et à sa mission. Diverses sollicitations ou considérations sont à l'origine de ce discernement.

Ce chapitre présentera d'abord quelques-uns des éléments qui ont conduit l'Évêque et, à travers lui, l'Église diocésaine à percevoir la nécessité du synode diocésain, ainsi que les étapes préalables à l'annonce d'un tel événement d'Église.

1.1. La visite *ad limina* de mai 2010

Pour un évêque, une visite *ad limina* constitue une occasion importante pour évaluer, réfléchir et affiner, en relation avec le Pape et ses collaborateurs, la vie de son diocèse au sein de l'Église universelle. Cette visite est préparée sous la forme d'un rapport, rédigé par l'évêque et ses plus proches collaborateurs, sur l'état de son Église diocésaine et de ses réalités pastorales.

Lors de la visite de novembre 2003, Mgr Harpigny était un tout jeune évêque (ordonné en septembre de la même année). Ainsi, la visite prévue en mai 2010 constituait pour lui une véritable première occasion de faire le point. Avec ses collaborateurs, il a rédigé un rapport conséquent et surtout identifié de nombreuses questions cruciales pour l'avenir de l'Église diocésaine et de sa mission envers tous les habitants du Hainaut.

Suite à la préparation de cette visite *ad limina*, à la relecture du rapport et aux interpellations, s'est forgée dans la prière de l'Évêque la nécessité de consulter un maximum de personnes pour discerner en Église diocésaine comment correspondre au mieux à la mission confiée par le Seigneur. Au sein des structures de participation d'un diocèse, le *synode diocésain* s'est alors imposé.

1.2. Deux interpellations parmi d'autres

Au-delà des statistiques (dont nous reparlerons ci-dessous), différentes interpellations pourraient aussi être retenues. À leur manière, elles témoignent que dans la communauté diocésaine, il y avait aussi un sentiment d'urgence. Ainsi, le discernement de l'Évêque est-il conforté par l'Église diocésaine.

Nous nous limiterons ici à mentionner deux interpellations très différentes : la première vient de la réalité nouvelle des catéchumènes, la seconde est venue lors d'un pèlerinage à Lourdes.

La réalité pastorale dans notre diocèse – comme dans d'autres diocèses en Europe – est désormais marquée par de nouveaux croyants (catéchumènes, néophytes, jeunes d'âge scolaire

ou adultes qui se préparent au baptême, à la première communion ou à la confirmation). De nombreuses fois, Mgr Harpigny a été touché et interpellé par ce que les catéchumènes, les confirmands de plus de 14 ans ou les confirmands adultes disent de leur cheminement de foi à la rencontre du Christ. Souvent, ils racontent un instant fondateur de leur rencontre avec Dieu (dans une liturgie ou dans une visite d'église) ; ils demandent à Le connaître davantage et à vivre pleinement la vie chrétienne. Leur élan nouveau est vivifiant et exigeant. Comment répondons-nous à leurs attentes et à celles de Dieu ?

En juillet, le pèlerinage à Lourdes avec les malades du diocèse revêt, sous le patronage de Notre-Dame, un caractère particulier d'attention aux autres et de disponibilité à l'Esprit Saint. Au sortir d'une des célébrations qui jalonnent ces quelques jours de juillet 2010, une interpellation fuse : *Monseigneur, est-ce que notre Église diocésaine est heureuse de vivre sa foi chrétienne ?* Ce qui n'était peut-être qu'une exclamation ponctuelle vient résonner avec le discernement de l'Évêque. Dans notre vie de chrétiens, ressentons-nous encore la joie et l'audace des premiers témoins ? Osons-nous vivre cette joie et la manifester ? Sur ces plans, où en est notre Église diocésaine ?

1.3. Quelques mots de la situation de l'Église en Belgique et en particulier en Hainaut

La situation de l'Église en Belgique en 2011 est à nuancer, avec l'érosion de la pratique dominicale et du nombre de prêtres, les abus sexuels sur mineurs mais aussi une Église au service de tous.

1.3.1. Une érosion de la pratique dominicale et du nombre de prêtres

En se limitant aux données statistiques reprises dans le dossier publié en 2011¹ par le CRISP et provenant généralement d'études universitaires ou de statistiques de la Conférence épiscopale, on observe une érosion dans l'expression de l'appartenance à l'Église catholique au sein de la population belge. Ainsi, si en 2000, 57,3% de la population se définissant comme appartenant à l'Église catholique, ce nombre n'est plus que de 50% en 2011. Quant à la *pratique dominicale* (définie comme la proportion des personnes entre 5 et 69 ans participant régulièrement à une eucharistie dominicale), elle passe de 29,5% en 1977, à 13,1% en 1996 et à 5,0% en 2009.

¹ Étienne Arcq et Caroline Sägers, *Le fonctionnement de l'Église catholique dans un contexte de crise*, Courrier hebdomadaire du CRISP (Centre de Recherche et d'Information Socio-Politiques), n° 2112-2113, 85p., (Bruxelles) 2011.

L'annuaire du diocèse de Tournai, consulté sur une période comparable, nous donne le nombre de prêtres présents dans le diocèse. En 1980, il y avait 1185 prêtres (dont 916 incardinés², 207 religieux et 62 de diocèses étrangers) ; en 2011, il y en avait 431 (dont 295 incardinés, 87 religieux et 49 de diocèses étrangers). Sur les 10 dernières années qui précédèrent le synode (2002-2011), il n'y a eu que 4 ordinations presbytérales. On peut toutefois noter que la diminution des ordinations date des années 60-70 : 40 ordinations presbytérales en 1950, 22 en 1960, 9 en 1970 et 1 en 1980.

En parallèle, il faut encore mentionner l'émergence du diaconat dans le diocèse de Tournai. La première ordination d'un diacre permanent a eu lieu à La Louvière en octobre 1969, par Mgr Himmer, dans l'élan du Concile Vatican II qui avait restauré le diaconat permanent. Depuis, l'appel au diaconat a continué à retentir dans le diocèse, par Mgr Himmer et puis par Mgr Huard. En septembre 2003, lors de son ordination épiscopale, Mgr Harpigny lance à nouveau un tel appel, soulignant aussi la vocation diaconale de l'Église. Aujourd'hui, le diocèse peut compter sur 35 diacres permanents, dont la plupart sont mariés.

Ainsi, en 2011, pour une superficie de 3 796 km² (12,4% de la superficie belge) et une population de 1 317 284 habitants (12% de la population belge)³, le diocèse compte 431 prêtres (dont 132 émérites) et 576 paroisses (regroupées en 49 unités pastorales).

1.3.2. Les abus sexuels sur mineurs

En Belgique, l'année 2010 est marquée par la révélation d'abus sexuels commis sur des mineurs par des membres du clergé⁴. Dans la plupart des cas, ces abus sont anciens et datent de plus de 20, 30 ou 40 ans ; les faits incriminés sont frappés par la prescription, tant dans le droit civil que dans le droit canon. Toutefois, chez les victimes, il reste une terrible souffrance qui mérite beaucoup plus d'attention qu'elles n'en ont reçue. Après le remarquable travail de la commission Lalieux, c'est en osant enfin donner aux victimes une juste place – c'est-à-dire la première – que l'Église a trouvé le courage et la charité que l'on était en droit d'attendre d'elle : le courage d'avancer dans la transparence, en prenant les mesures qui s'imposaient d'une part face aux actes du passé et d'autre part afin d'éviter que de telles situations ne se reproduisent, la charité pour accueillir et entendre les victimes avec une véritable sollicitude fraternelle et pour les accompagner dans leur cheminement.

² Juridiquement rattaché (au regard du droit canon) au diocèse de Tournai.

³ Données StatBel : *Population de droit par communes au 01/01/2011*

⁴ De nombreuses chroniques de ces événements existent par ailleurs. Par exemple, dans le dossier du CRIP aux pages 15 à 27.

Entretemps, tant en raison des faits incriminés qu'en raison des errements dans leur prise en compte authentique, les catholiques sont scandalisés. L'institution ecclésiale a une image négative. Quelques-uns font même parvenir une demande de débaptisation.

1.3.3. Une Église locale au service de tous

Malgré ces points difficiles voire très douloureux, on peut considérer qu'il y a une situation de respect cordial entre l'Église et la société belge et la recherche sincère des améliorations possibles de cette situation. Certes, le contexte multiculturel et multiconvictionnel a induit des modifications de la législation belge (sur le début et la fin de vie, ainsi que sur le mariage) qui s'écarte franchement de l'éthique évangélique proposée par l'Église. Toutefois, dans de nombreux contextes (enseignement, souci des plus démunis, ...), on peut mentionner de nombreuses coopérations effectives et efficaces.

Le diocèse de Tournai (dont les frontières correspondent à celles de la province de Hainaut) possède un caractère socio-économique particulier. En effet, le revenu moyen par déclaration fiscale en Hainaut est le plus faible de toutes les provinces belges. En 2008, il était de 22 355€ en Hainaut pour 24 087€ pour les provinces wallonnes, 26 967€ pour les provinces flamandes et 25 680€ pour la Belgique. Le taux d'emploi en Hainaut était de 54,1%, alors qu'il était de 57,0% en Wallonie, de 66,7% en Flandre et de 62% pour tout le Royaume. Le taux de chômage était de 20,1% pour le Hainaut (16,7% pour la Wallonie, 11% pour la Belgique)⁵.

Ces derniers chiffres manifestent une réalité qui, depuis des années, a déterminé l'urgence avec laquelle l'Église diocésaine s'est impliquée dans sa mission de diaconie, en particulier au service des plus pauvres. C'est ainsi, entre autres, qu'une charte *Avec les pauvres contre la pauvreté* a été promulguée en 1996, au cœur de la démarche *Chemins d'Église* (1993-1997). Il s'agit d'une préoccupation très présente dans la vie de l'Église diocésaine.

1.4. Des étapes préalables

Depuis Vatican II, il n'y a formellement eu aucun synode diocésain en Belgique. Certes, chacun des diocèses ou vicariat francophones du pays a déjà vécu ce qu'il convient d'appeler une démarche synodale dans la partie francophone : Assemblée de Nassogne en 1985 (diocèse de Namur), Chemins d'Église de 1993 à 1997 (diocèse de Tournai), Chantier paroisses de 1998 à 2000 (diocèse de Liège), et Reliance en 1999 (vicariat francophone de Bruxelles). Mais, l'organisation de ces démarches et leurs effets ont été très variables.

⁵ Hainaut Développement, *La Province du Hainaut en quelques chiffres*, 32p., 2011.

Lors d'un séjour à Rome, l'Évêque prend contact avec le Cardinal Re, préfet de la Congrégation pour les évêques, qui l'encourage et le conseille dans la perspective d'un synode diocésain.

Dans son éditorial de décembre 2010⁶, Mgr Harpigny annonce : *Un autre projet pourrait surgir au cours de cette année nouvelle, projet qui manifeste la communion entre tous les membres de l'Église, projet qui permette à chacun de donner son avis sur les orientations fondamentales de la mission de l'Église catholique en Hainaut : la célébration d'un synode diocésain.* Il poursuit en précisant qu'une consultation est en cours, auprès du conseil épiscopal, des doyens principaux, du conseil presbytéral et des responsables d'unités pastorales.

Il semble que le résultat de cette consultation multiple soit probant, car en février 2011⁷, Mgr Harpigny annonce qu'il va convoquer un synode diocésain et invite *tous les membres de l'Église catholique en Hainaut à la prière, l'invocation de l'Esprit Saint afin que, tous, nous nous mettions à l'écoute du Seigneur, le Christ Ressuscité, qui nous appelle et nous envoie.*

⁶ Mgr Guy Harpigny, *Le ciel se réjouit, le monde est en fête, car le Seigneur vient ; Il va prendre en pitié les pauvres de son peuple (Cf. Is 49, 13)*, éditorial dans Église de Tournai, décembre 2010.

⁷ Mgr Guy Harpigny, *Célébration d'un synode diocésain*, éditorial dans Église de Tournai, février 2011.

2. UN SYNODE POUR DISCERNER EN ÉGLISE DIOCÉSAINE

Le Directoire pour le ministère pastoral des Évêques (2004) donne au Synode diocésain une place de première importance dans le gouvernement pastoral de l'Évêque : *Il se présente comme un acte du gouvernement épiscopal et comme un événement de communion qui exprime le caractère de la communion hiérarchique propre à la nature de l'Église* (n° 166).

Comme le souligne le Directoire au n° 167, le Synode diocésain convoqué et présidé par l'Évêque reçoit la mission de l'aider dans sa charge de pasteur de la communauté diocésaine. La responsabilité qui repose sur les épaules des prêtres et autres fidèles appelés à participer au Synode n'est donc pas petite.

2.1. Un processus de discernement

Un Synode diocésain possède toutes les caractéristiques d'un **processus de délibération**⁸ : il permet à un groupe d'acteurs de partager de l'information, d'examiner sérieusement les arguments en faveur ou en défaveur d'un enjeu réel et d'atteindre un consensus qui dessinera la prise de décision. Mais, alors qu'en général, la référence d'un tel processus réside dans le groupe lui-même ou éventuellement dans un groupe de bénéficiaires, un synode diocésain trouve sa référence dans l'écoute de l'Esprit Saint et dans le bien de tous (Can 460). Il s'agit donc plutôt d'un **processus de discernement ecclésial**. Et les membres appelés au Synode, pour travailler, affiner, discerner et transmettre des propositions à l'Évêque, n'y sont pas en tant que représentants de tel ou tel groupes, mais en tant que membres d'une même communauté diocésaine. Tous partagent la même dignité et donc la même mission de baptisé. Tous ont à **discerner en vue de témoigner du Christ dans la société actuelle**.

À chaque étape du Synode diocésain, chacun de ceux qui acceptent d'y participer pleinement – ainsi d'ailleurs que l'Évêque au moment de rédiger et promulguer les décrets synodaux – est invité à exercer sa **liberté de choix sous le regard de Dieu**. Dans tout acte humain, il y a en effet la conjonction de l'œuvre de Dieu et de l'œuvre de l'homme. Ainsi, en ce qui concerne les choix, la volonté de Dieu se trouve mystérieusement dans ceux qui sont posés dans le discernement, i.e. dans la prière et dans la communion de l'Église. Pour le dire autrement, Dieu vient inscrire sa Toute-Puissance dans les choix que nous faisons *droitement*.⁹

⁸ Fearon, J.D. (1998). *Deliberation as Discussion*. Dans J. Elster (dir.), *Deliberative Democracy* (p. 44-68). Cambridge : Cambridge University Press.

⁹ Cfr Ignace de Loyola, *Exercices spirituels*, n° 23 et 179-183.

La dimension liturgique d'un Synode diocésain est cruciale. D'abord, le Synode en lui-même constitue une **liturgie**, car Dieu est à l'œuvre dans l'Église. Par ailleurs, la liturgie est le lieu privilégié où se manifestent les dimensions d'une part d'écoute et de disponibilité à l'Esprit Saint et d'autre part de communion ecclésiale.

En juin 2011, dans la revue diocésaine Paraboles, Mgr Harpigny publie un éditorial précisant qui résume bien tout cela :

Le synode diocésain, qui sera célébré de septembre 2011 à octobre 2013, est convoqué pour nous présenter ensemble devant le Seigneur et l'écouter afin de nous laisser interpeller. Je ne sais pas ce qui va en sortir. Mais je suis persuadé que, tous, nous serons transformés. En plus de la communion entre les disciples du Christ qu'un synode manifeste, nous verrons aussi comment, ensemble, nous allons témoigner du Christ dans la Province de Hainaut sans avoir peur des changements éventuels que nous aurons à envisager. Ceux qui ont l'expérience des synodes disent que ce qui se révèle bon pour l'annonce de l'Évangile est souvent une surprise, quelque chose qu'on ne soupçonnait pas.¹⁰

2.2. Toute la communauté diocésaine est concernée

À l'occasion de son homélie de la Vigile de Pentecôte en 2011, l'Évêque insiste sur la place de tous dans ce discernement diocésain – en rappelant que nous y sommes invités de par notre baptême :

Durant le temps de préparation du synode diocésain, j'aimerais que tous les fidèles du Christ soient mis dans le coup. C'est en raison de notre initiation chrétienne sacramentelle que, tous, nous sommes appelés et envoyés en mission auprès de ceux qui sont proches comme auprès de ceux qui sont loin. Durant quelques mois, ceux qui vont piloter les opérations vont veiller à ce que tous les disciples du Christ soient écoutés, rencontrés, invités à prendre des responsabilités. Ce n'est pas en vue de rattraper des personnes qui auraient quitté l'Église ; ce n'est pas non plus pour ramener des gens dans les églises.

C'est tout simplement pour mettre en œuvre ce que le concile Vatican II propose comme vision de l'Église, une communion de tous les disciples du Christ qui, ensemble, avec le

¹⁰ Mgr Guy Harpigny, *Bientôt un synode diocésain*, Éditorial, Paraboles, n° 67, p.2, juin 2011.

peuple de Dieu et ses ministres ordonnés, se mettent, dans la prière, à l'écoute de l'Esprit Saint pour discerner ce que Dieu attend de nous pour mieux correspondre à son appel et à son envoi en mission. (...)

2.3. À l'écoute de l'Esprit

Tout de suite après, l'Évêque rappelle que l'acteur principal du synode est l'Esprit Saint :

Nous ne savons pas encore ce que l'Esprit de Dieu va dire à la portion de l'Église universelle qu'est le diocèse de Tournai au cours de la préparation du synode diocésain. Mais ce que nous savons déjà c'est que ce sera une surprise. Chaque fois que des questions difficiles se posent, chaque fois que quelques-uns pensent que nous sommes dans une impasse, chaque fois que d'autres encore, moins nombreux, estiment que l'on passe par une période difficile comparée avec le temps des persécutions, chaque fois que l'un ou l'autre dit que les malheurs qui arrivent sont la rançon méritée d'un dérèglement moral, de la perte du sens de Dieu, de l'incompétence des responsables, chaque fois, l'Esprit de Dieu surgit, fond sur le peuple de Dieu, ouvre les yeux sur le mystère de Dieu, suscite des appels particuliers, donne la force d'annoncer le Christ et provoque des conversions spectaculaires. Et, miracle, ce qui semblait impensable se réalise dans la paix pour le plus grand bonheur de tous. Des structures que l'on croyait immuables se transforment ; des cœurs qui avaient peur de s'engager se présentent ; des non croyants, des non chrétiens sont même parfois appelés pour devenir des pierres vivantes de l'Église. Nous ne savons pas ce que l'Esprit de Dieu va dire mais ce sera une surprise.

Aussi nous avons à nous préparer, à prier l'Esprit de Dieu. La fameuse prière de l'Adsumus, d'Isidore de Séville, qui a été composée pour ouvrir un synode ; la même prière que Jean XXIII a prononcée publiquement devant tous les Pères du concile Vatican II au moment d'ouvrir la première session de ce concile ; cette prière nous allons la dire ensemble après la communion. Puis-je demander à toutes les communautés de vie consacrée de la prier deux fois par semaine ? Puis-je demander aux responsables des assemblées du dimanche de la prier chaque dimanche ? Puis-je demander à tous ceux qui vont la recevoir de la prier le plus souvent possible. La préparation principale du synode diocésain est la prière.¹¹

¹¹ Mgr Guy Harpigny, Homélie pour la Vigile de Pentecôte en la Cathédrale de Tournai, 11 juin 2011.

*Seigneur, Esprit Saint, nous voici devant Toi.
 Nous qui sommes tous des pécheurs,
 en ton Nom seulement nous sommes ici réunis.*

*Viens à nous,
 demeure avec nous,
 daigne habiter dans nos cœurs.*

*Enseigne-nous ce que nous avons à faire,
 le but vers lequel nous devons marcher.*

*Montre-nous quelle tâche nous avons à réaliser
 pour que nous puissions, avec ton assistance,
 Te plaire en toutes nos actions.*

*Sois notre seul conseiller, le seul inspirateur de nos jugements,
 Toi seul, avec le Père et le Fils, possèdes le Nom de Gloire.*

*Toi qui aimes l'équité parfaite,
 ne permets pas que nous jetions le désordre
 dans ce qui est conforme à la justice.*

*Fais en sorte
 que l'ignorance ne nous entraîne pas sur une fausse route,
 que la partialité n'influence pas nos actes
 et que nous ne soyons pas séduits
 ni par un avantage personnel, ni par une complaisance envers quelqu'un.*

Attache-nous à Toi afin de nous rendre efficaces par le seul don de Ta grâce.

*Que nous trouvions en Toi notre unité,
 qu'à aucun moment nous ne quittions le chemin de la vérité.*

*Puissions-nous dans toute notre activité
 observer la droiture en nous laissant guider par la foi
 afin que maintenant nos avis ne s'opposent jamais à ta volonté
 et que plus tard nous obtenions une récompense éternelle,
 réunis en Ton Nom.*

Amen

La prière de l'Adsumus constitue donc une véritable pierre angulaire du Synode. Car si l'Esprit Saint est celui qui prépare notre cœur à accueillir la présence ineffable de Dieu en nous, s'il est

bien le maréchal des logis de la Trinité en notre âme (Saint Jean de la Croix, Le Cantique spirituel 17,8), (...) il le fait aussi au cœur de l'Église. Il la façonne de l'intérieur pour entendre, accueillir et répondre à la douce volonté du Père. Dans la démarche synodale, c'est l'Esprit que nous avons sans cesse interrogé pour qu'Il nous rende capables de mieux témoigner de la bonté et de la miséricorde divines. Aujourd'hui encore, c'est Lui qui nous donne l'audace de progresser dans notre mission d'être le Visage du Christ pour les hommes et les femmes d'aujourd'hui en Hainaut.¹²

En résumé, le Synode constitue une prodigieuse aventure pour le diocèse. L'annonce de sa convocation a surpris ; mais surtout, elle nous a convoqués à une meilleure configuration au Christ : *En inclinant l'oreille de notre cœur (Règle de saint Benoît) à l'écoute de l'Esprit, en nous laissant conquérir sans réserve par le Christ, et en gardant Dieu comme notre unique richesse, nous pourrons vivre ce synode en plénitude pour répondre à l'invitation de notre Évêque et lui apporter sereinement notre concours pour le bien de la communauté diocésaine toute entière (Can 460).¹³*

¹² Secrétariat général du Synode, *Maréchal des Logis*, Église de Tournai, octobre 2013.

¹³ Secrétariat général du Synode, *Incline l'oreille de ton cœur*, Paraboles, n° 68, p. 21, septembre 2011.

3. LA SACRAMENTALITÉ DE L'ÉGLISE COMME THÉMATIQUE FONDAMENTALE

En annonçant la convocation d'un Synode diocésain, Mgr Harpigny proposait comme thématique fondamentale la *sacramentalité de l'Église*, en s'appuyant sur le premier point de la constitution dogmatique *Lumen Gentium* (LG 1):

(...) L'Église [est], dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain. (...)

Cette réalité profonde et mystérieuse, rappelée pourtant avec force par les Pères conciliaires à Vatican II, était peut-être un peu gommée dans la conscience de certains membres de la communauté diocésaine. Le plus souvent, en effet, l'Église est présentée, dans les médias ou même ailleurs, dans ses dimensions sociologiques ou démographiques (cfr le dossier du CRISP mentionné plus haut). Et c'est bien normal. Il a donc été utile à plusieurs occasions durant le synode de revenir sur ce thème, pour l'expliquer et l'illustrer¹⁴. Pourtant, même si ce thème avait été annoncé comme difficile voire impossible à comprendre ou à percevoir, sa (re)découverte a percolé au sein de la communauté diocésaine ; ainsi, elle a pleinement structuré la réflexion et le discernement synodaux. Elle marque désormais la perception que l'Église diocésaine a de sa mission.

3.1. La Sacramentalité de l'Église

Plusieurs fois, Mgr Harpigny s'est exprimé sur cette interrogation profonde : Puisque Dieu notre Sauveur « veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la pleine connaissance de la vérité » (2 Timothée 2, 4), en quoi consiste la mission des chrétiens dans la société actuelle et multiconvictionnelle ?

¹⁴ - Mgr Guy Harpigny, *Un synode pour faire un nouvel horaire des messes du dimanche ? Non ! Un synode pour discerner la sacramentalité de l'Église. Oui ! Et voici pourquoi*, Éditorial, Église de Tournai, octobre 2011.

- Mgr Guy Harpigny, *Le Christ est aussi la Tête du Corps, c'est-à-dire de l'Église (Colossiens 1, 18)*, Éditorial, Église de Tournai, avril 2012.

- Secrétariat général du Synode, *Découvrir la sacramentalité de l'Église, à l'école des Saints*, Église de Tournai, novembre 2011.

- Secrétariat général du Synode, *Noël et le mystère de l'Incarnation*, Église de Tournai, décembre 2011.

- Secrétariat général du Synode, *Les époux, sacrements du Christ*, Église de Tournai, avril 2012.

- Secrétariat général du Synode, *Vous êtes le visage du Christ, alors qu'avez-vous fait de Lui ?*, Église de Tournai, septembre 2013.

Le paragraphe de Lumen Gentium cité ci-dessus (LG 1) répond que l'Église est, en quelque sorte, le visage du Christ pour tous les hommes et toutes les femmes d'aujourd'hui. Elle reçoit comme mission d'offrir au monde la personne même du Christ comme Lumière pour l'humanité, dans l'annonce de la bonne nouvelle de l'Évangile. En répandant la clarté du Christ, elle participe à l'œuvre du salut en vue de l'union intime de tout homme avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain.

Pour le dire autrement, le projet de Dieu pour l'Église est de *former un peuple béni par son amour et qui apporte sa bénédiction à tous les peuples de la terre. (...) Demandons alors la grâce de demeurer fidèles à la suite du Seigneur Jésus et à l'écoute de sa Parole, prêts à partir tous les jours, comme Abraham, vers la terre de Dieu et de l'homme, notre véritable patrie, devenant ainsi une bénédiction, un signe de l'amour de Dieu pour tous ses enfants.* (Pape François, audience générale du 18 juin 2014)

Ainsi, l'Église se découvre et se reçoit comme un peuple qui a reçu une onction afin de la porter à tous. Cette onction – dans l'incarnation, la mort et la résurrection du Christ –, elle la reçoit et l'offre dans le baptême, la confirmation et l'eucharistie. En en vivant, elle accueille la grâce de la paix, de la joie et de la lumière de Pâques. En réponse, elle est envoyée *pour baptiser et confirmer, pour prendre soin et consacrer, pour bénir, pour consoler et évangéliser.* (Pape François, messe chrismale du jeudi saint 2014)

L'Apôtre Paul souligne aux Corinthiens (2 Co 4,1-7) combien ce ministère de l'Alliance nouvelle dans l'Esprit transparaît au cœur même de notre faiblesse. Nous portons le trésor de la lumière du Christ *comme dans des vases d'argile*. Mais, nous ne pouvons perdre ni courage ni espérance. La sacramentalité de l'Église n'est pas un choix possible, mais une nécessité et une urgence.

Les trois grandes dimensions de la mission de l'Église se trouvent rassemblées dans l'anamnèse :

*Il est grand, le mystère de la foi :
Nous proclamons ta mort, Seigneur Jésus,
nous célébrons ta résurrection,
nous attendons ta venue dans la gloire.*

Dans sa mission d'évangéliser le monde de ce temps (Mt 28,19), l'Église participe à la dignité du Christ, prêtre, prophète et roi, venu pour que *tous aient la Vie, la Vie en abondance* (Jn 10,10). En proclamant l'incarnation, la mort et la Résurrection du Christ, Prophète par excellence, l'Église témoigne (*marturia*) avec foi de la Bonne-Nouvelle. Dans le respect des convictions de chacun et malgré ses propres faiblesses, elle porte le message qui lui a été confié :

annoncer l'Amour indéfectible de Dieu. En célébrant le Christ ressuscité, l'Église assume un service de communion (*koinonia*), ferment de l'unité du genre humain et l'union intime avec Dieu (LG 1). Unie au Christ qui consacre le monde à Dieu, elle propose à chacun d'entrer dans l'amour du Christ, si bien que tous deviennent avec Lui une offrande agréable au Père, sanctifiée par l'Esprit Saint (Rm 15, 16). Enfin, attendant la venue du Christ dans la gloire, l'Église se met humblement au service (*diakonia*) de l'Homme, de tout homme et de tout l'homme, en particulier du plus pauvre. À l'image de la royauté du Christ, elle honore ainsi en tout homme – fût-il le plus fragile – sa dignité inaltérable d'œuvre de Dieu.

3.2. 4 questions-chantiers ouvertes par l'Évêque

Il n'est évidemment pas envisageable qu'un synode diocésain aborde toutes les questions qui se posent dans la pastorale, le témoignage du Christ. Quatre questions ont été posées par l'Évêque, comme autant de chantiers prioritaires, afin de nous aider à préciser le discernement¹⁵. Chacune de ces 4 questions ont fait l'objet d'un texte préparatoire spécifique, publié par l'Évêque comme éditorial dans l'Église de Tournai (cet éditorial est mentionné à la fin de chaque paragraphe ci-dessous).

3.2.1. La sacramentalité de l'Église et la place de la liturgie

Comment l'Église est-elle sacrement, signe et moyen, de l'union profonde avec Dieu et de l'unité avec tous les humains ? Au nom de cette mission, quelle est notamment la place de la liturgie ? Comment situer les sacrements de l'initiation chrétienne dans le devenir chrétien ? Comment situer l'assemblée eucharistique du dimanche comme témoignage de l'Évangile ?¹⁶

3.2.2. Les lieux où l'Église est clairement manifestée

Il y a dans notre diocèse 49 unités pastorales et quantité de secteurs pastoraux non liés à un territoire : l'annonce de la Parole de Dieu, la formation liturgique ; l'initiation à la prière, à la liturgie, les pèlerinages ; le service de la société sous toutes ses formes, l'enseignement, les soins de santé, les prisons, le service pastoral des jeunes, l'accueil des migrants et des réfugiés, le dialogue œcuménique et interreligieux. Dans les unités pastorales et parmi ces secteurs non

¹⁵ - Mgr Guy Harpigny, *Célébration d'un synode diocésain*, Éditorial, Église de Tournai, Février 2011.

- Mgr Guy Harpigny, *Église de ce temps, Église au cœur du monde, Tournée vers l'avenir, vers les aubes pascales, Entendras-tu ce que l'Esprit dit aux Églises ?*, Homélie des célébrations de lancement, 04, 05 ou 11 février 2012.

- Mgr Guy Harpigny, *En ton Nom seulement nous sommes ici réunis*, Éditorial, Paraboles, n° 72, p.2, octobre 2012.

¹⁶ Mgr Guy Harpigny, *Un synode pour faire un nouvel horaire des messes du dimanche ? Non ! Un synode pour discerner la sacramentalité de l'Église. Oui ! Et voici pourquoi*, Éditorial, Église de Tournai, octobre 2011.

territoriaux, quels sont les lieux où l'Église est clairement manifestée ? Où trouve-t-on l'Église, avec tous les aspects de son être et de sa mission ?¹⁷

3.2.3. L'appel aux ministères et à la vie consacrée

Dans l'Église, tous les baptisés sont appelés à témoigner du Christ. Parmi eux, quelques-uns sont appelés à exercer un ministère particulier au service de tous : les prêtres et les diacres. Parmi tous les baptisés, quelques-uns sont appelés à la vie consacrée, comme moines ou moniales, religieux ou religieuses, vierges consacrées, membres d'un institut séculier ou d'une famille spirituelle. Comment l'Église diocésaine peut-elle manifester l'appel à devenir prêtre, ou diacre ? Comment l'Église diocésaine peut-elle témoigner de l'appel du Seigneur à s'engager dans la vie consacrée ? Quels sont les ministères et les fonctions ecclésiales nécessaires pour le diocèse dans l'avenir ?¹⁸

3.2.4. L'initiation chrétienne des jeunes et des adultes, ainsi que la vie de famille

Les parents ont la mission d'initier leurs enfants à la foi, d'accompagner leurs enfants à devenir chrétiens. Comment le diocèse peut-il aider les parents à remplir cette mission ? Comment le diocèse peut-il encourager les fiancés, les jeunes couples et, finalement, les couples de tous âges, à devenir chrétiens dans la société actuelle ?¹⁹

En ouvrant ces 4 chantiers prioritaires, l'Évêque laissait la possibilité d'en ouvrir d'autres, selon les résultats de la phase de consultation. À la clôture de cette dernière, on a pu constater que les 4 questions posées par l'Évêque permettaient d'accueillir toutes les contributions issues de la phase de consultation.

¹⁷ Mgr Guy Harpigny, *En quels lieux, aujourd'hui, la nature et la mission de l'Église sont-elles pleinement manifestées ?*, Éditorial, Église de Tournai, janvier 2012.

¹⁸ Mgr Guy Harpigny, *Dans l'Ordre du presbytérat, les prêtres sont coopérateurs de l'Ordre épiscopal, dans l'accomplissement de la mission confiée par le Christ (Décret de Vatican II sur le ministère et la vie des prêtres, 2)*, Éditorial, Église de Tournai, février 2012.

¹⁹ Mgr Guy Harpigny, *Les bergers vinrent en hâte, et ils trouvèrent Marie et Joseph avec le nouveau-né couché dans une crèche (Luc 2, 16)*, Éditorial, Église de Tournai, décembre 2011.

4. LA STRUCTURE CONCRÈTE DU DISPOSITIF SYNODAL

L'Instruction sur les Synodes diocésains²⁰ donne un éclairage important des dispositions du Code de Droit Canon sur le synode diocésain. Elle précise les éléments cruciaux pour sa mise en œuvre. Toutefois, il s'agit plutôt de lignes de références que de prescrits pointilleux. L'Instruction laisse donc une grande liberté pour concevoir et implémenter concrètement un dispositif synodal, en tenant compte des circonstances.

4.1. L'Instruction sur les Synodes diocésains

L'Instruction rappelle le rôle premier de l'Évêque : c'est lui qui convoque, propose les questions soumises à la discussion synodale, préside les sessions du synode et enfin, rédige, signe et promulgue les décrets. Elle donne aussi des indications importantes quant à la composition de l'assemblée synodale, en distinguant, outre l'Évêque qui la préside, 4 groupes de membres : les membres de droit, les membres élus, les membres librement nommés par l'Évêque et des observateurs.

L'Instruction invite l'Évêque à mettre sur pied une *commission*, ici appelée *comité de pilotage*, chargée de préparer et organiser le synode. Au vu des différents aspects d'un synode diocésain, cette commission doit évidemment comporter des experts en droit canonique et en liturgie. Elle est animée par le secrétaire général du synode.

En ce qui concerne l'organisation temporelle, l'Instruction propose plusieurs phases successives pour le synode diocésain. On peut ainsi reconnaître 4 phases successives : une phase de sensibilisation et de préparation spirituelle et catéchétique, une phase de consultation du diocèse, une phase de célébration (ou phase de l'assemblée synodale) et une phase de décrets (et de mise en œuvre).

On peut encore relever 4 recommandations importantes pour l'assemblée synodale : disposer les sessions dans un arc de temps suffisant pour permettre l'étude des questions soulevées en assise et d'intervenir dans les discussions ; donner aux membres synodaux la possibilité effective d'exprimer librement leurs opinions sur les questions proposées, toutefois dans les limites de temps déterminées dans le règlement ; durant les sessions du synode, les membres synodaux devront être appelés plusieurs fois à manifester leur opinion par le scrutin secret ;

²⁰ Congrégation pour les Évêques et Congrégation pour l'Évangélisation des Peuples, *De Synodis Dioecesanis Agendis Instructio* (Instruction sur les Synodes diocésains), 1997

avant le début des discussions, les membres synodaux prononceront la profession de foi, selon la norme du canon 833.

4.2. Réfléchir le dispositif

Dès le début, l'Évêque a insisté auprès du secrétaire général et du comité de pilotage sur différents critères à prendre en compte dans les choix d'organisation du synode.

Dimension	Objectifs
Thématique	Thématique clairement définie, généreusement expliquée et ouverte
	Questions-chantiers avec des enjeux sérieux et authentique
	« Capacitation » personnelle
Participation	Implication large et représentative de la richesse des charismes et des expériences
	Participation dès le début du processus et tout au long de celui-ci
	Participation équitable, car basée sur une même dignité baptismale
Processus	Caractère public des réflexions et des discussions (dans le respect de la discrétion)
	Processus clair, structurée et communiqué
	Processus sobre et efficace (temps, argent, ...)

En ce qui concerne la nature et la thématique du synode, il est important que ces sujets soient clairement définis et généreusement expliqués ; quant à la thématique, elle se doit d'être suffisamment ouverte pour permettre un véritable dialogue et une réelle recherche. Les questions proposées doivent manifester un enjeu sérieux, conséquent et authentique, sous peine de démobiliser les participants. Enfin, il faut veiller à une « capacitation²¹ » personnelle de tous ceux qui voudront ou seront appelés à participer au synode.

²¹ Le terme est pris au sens qu'il possède dans le domaine des Sciences sociales. C'est-à-dire au sens du mot anglais *empowerment*. Il s'agit donc de proposer à chacun les éléments qui lui permettront d'intervenir au sein du processus de délibération et de discernement, sur le même pied que les autres : formation aux questions posées, formation à la démarche, ...

Sur le plan de la participation, l'Évêque souhaite, aux différentes phases du synode, une implication large de toute la communauté diocésaine, représentative de la richesse des charismes et des expériences. Pour éviter des participations ponctuelles et donc désabusées, on insistera sur une participation complète au synode, dès le début. Enfin, on veillera à une participation équitable, car chacun participe en fonction d'une même dignité reçue au baptême.

Quant au processus de discernement, l'Évêque demande que les réflexions et les discussions soient visibles et lisibles par tous : il s'agit donc de les publier efficacement dans le respect de la nécessaire discrétion. Pour permettre un partage franc, le processus doit être clair, structuré et communiqué. Enfin, on cherchera aussi une organisation sobre et efficace (en temps, en argent, ...)

4.3. Les choix posés à Tournai

À la lecture de l'Instruction et à l'analyse d'autres synodes organisés de par le monde, de nombreuses questions ou options sont à posés. Les critères d'organisation énoncés par l'Évêque ont pu orienter les choix.

4.3.1. Éléments généraux

Ainsi, il a été décidé d'organiser le synode en un processus intégré où tous les membres de la communauté diocésaine pouvaient participer et interagir autour d'une même thématique fondamentale, plutôt qu'en plusieurs processus parallèles pour différentes catégories de personnes. Puisqu'il s'agit d'œuvre pour le bien de tous, chacun est invité à prier, réfléchir et discerner sur toutes les questions proposées, et non pas seulement sur sa question préférée. Pour permettre un discernement paisible, la durée a été fixée entre 2 et 3 ans, de l'annonce du synode à la promulgation des décrets. En ce qui concerne ces derniers, une option forte a été prise dès le départ : les décrets seront rédigés et publiés dans l'immédiate suite du synode, pour éviter que le souffle ne semble épuisé, et idéalement à la célébration de clôture.

4.3.2. Le comité de pilotage

Le comité de pilotage a été composé pour représenter raisonnablement la diversité du diocèse, diversité géographique et diversité des pastorales transversales (ou non territoriales). Sa composition a été annoncée lors de l'assemblée diocésaine de mai 2011.

Pour le secrétaire général, l'Évêque l'a résolument choisi hors des organes diocésains, pour un mandat limité dans le temps : il pouvait ainsi être plus disponible à la nouveauté de la démarche et des questions abordées. Il s'agit de Philippe Fortemps, né en 1969, marié et père de quatre enfants, professeur à l'Université, récemment ordonné diacre (le 1^{er} février 2009 à Ghlin). Comme adjoint, il a reçu l'économe diocésain.

Les autres membres du comité de pilotage étaient : le vicaire général Olivier Fröhlich ; 3 prêtres de la pastorale territoriale : l'abbé Benoît Lobet, l'abbé Luc Lysy, l'abbé André Minet ; Mme Alix Tumba, membre du service pastoral de la famille et enseignante ; Mme Christine Merckaert, responsable du service diocésain du catéchuménat ; Mr Patrick De Bucquois, de Caritas ; Mr Emmanuel Pêtre, de la Maison diocésaine de Bonne-Espérance et membre de la pastorale scolaire ; Mr Hubert Wattier, du service diocésain de la communication ; Sr Marie-Sophie d'Oultremont, r.a., de la vie consacrée ; Mme Geneviève Frère et, plus tard, Mme Myriam Scolas-Delvigne, pour le secrétariat ; l'abbé Jean-Pierre Lorette, vicaire épiscopal pour tout ce qui relève du droit canonique ; l'abbé Michel Vinckier, vicaire épiscopal pour tout ce qui relève de la liturgie.

Outre la prière, la mission principale du comité de pilotage était de planifier, préparer et organiser le synode, sur base de réunions quasi-mensuelles préparées le secrétariat général.

4.3.3. Le phasage du synode

Le planning initial du synode a été composé par le conseil épiscopal et confié au comité de pilotage. Après relecture, il est apparu que ce planning, quoique serré, devait permettre un cheminement synodal serein et efficace.



La phase de sensibilisation (annonce, préparation spirituelle et catéchétique), entamée le 28 mai 2011 par une assemblée diocésaine (à Soignies) sur la nature d'un synode diocésain et sur le discernement dans l'Esprit Saint, se terminera en janvier 2012. En pratique, elle s'est poursuivie, en ce qui concerne la préparation catéchétique, parallèlement avec la phase de consultation. Très vite, l'Adsumus, rédigée par Isidore de Séville, a été confiée, avec insistance (Ac 12,5), aux différentes communautés paroissiales ou religieuses du diocèse. Elle est même reprise par d'autres communautés religieuses en Belgique, portant ainsi le synode diocésain de Tournai dans leurs intentions tout au long des 3 ans de cheminement.

En février 2012, s'ouvrira **la phase de consultation** à destination de tous les membres de la communauté diocésaine. Les équipes seront composées de 6 à 12 personnes qui se rassemblent pour prier, réfléchir et discerner sur chacun des 4 questions ouvertes par l'Évêque ; elles peuvent aussi aborder des questions supplémentaires si elles le souhaitent. L'ensemble des propositions sera à transmettre au comité de pilotage. Pour que les membres de l'assemblée

synodale à venir puissent travailler sérieusement, en connaissance de cause, la participation à une équipe synodale constitue une condition nécessaire en vue d'une éventuelle participation à l'assemblée synodale, tant pour les membres de droit que pour les membres élus.

L'assemblée synodale conduira ses travaux de septembre 2012 à octobre 2013, après une célébration d'ouverture de ses travaux en septembre 2012. Pour permettre une représentation la plus large, il est envisagé une assemblée de taille relativement importante, de l'ordre de 400 membres, comportant les 4 types de membres définis dans l'Instruction sur les synodes diocésains. Les membres s'engageront à participer à toutes les sessions d'une journée. Initialement, 4 sessions sont planifiées, une 5^e session sera ajoutée. Au sein de l'assemblée, les travaux se feront en séance plénière ou en équipes d'une dizaine de membres.

La phase de mise en œuvre s'ouvrira par la promulgation des décrets par Mgr Guy Harpigny, lors de la célébration de clôture, le 30 novembre.

4.3.4. Les lieux et les outils

L'Instruction sur les synodes diocésains préconise que *les sessions du synode – au moins les plus importantes – se tiennent dans l'église cathédrale. Elle est, en effet, siège de la cathèdre de l'Évêque et image visible de l'Église du Christ*. Il est donc prévu que la Cathédrale de Tournai soit le lieu des célébrations d'ouverture et de clôture de l'assemblée synodale. L'assemblée tiendra ses sessions à l'abbaye de Bonne-Espérance.

Dans la mesure du possible, on veillera à utiliser les moyens modernes d'information et de communication. Cela permettra une organisation plus efficace. En plus de l'usage du courrier électronique, un site web permettra de publier régulièrement les informations et de les rendre accessibles au plus grand nombre. On pensera évidemment aussi à utiliser le canal de la presse, en particulier les journaux régionaux.

4.3.5. La prière

La liturgie est le lieu où se manifeste de la manière la plus visible la dimension d'écoute de l'Esprit-Saint et de communion ecclésiale. Elle constitue donc un élément crucial dans le synode diocésain²².

Les grandes étapes du synode seront marquées par des célébrations eucharistiques : lancement de la phase de consultation, ouverture de l'assemblée et clôture du synode. De même, les sessions de l'assemblée synodale seront inscrites dans la liturgie des heures : chaque journée commence par les Laudes et se termine par les Vêpres. Tout au long du cheminement,

²² On peut noter par ailleurs que la liturgie est aussi importante dans la première question ouverte par l'Évêque.

lors des célébrations ou des sessions, l'Évangéliste reçoit une place prépondérante, car il manifeste que c'est le Christ lui-même qui préside l'Église.

Enfin, on peut rappeler que tout au long du synode, les communautés paroissiales et religieuses du diocèse sont invitées à prier l'Adsumus. Chaque réunion d'une équipe dans la phase de consultation et chaque période de vote de l'assemblée synodale s'ouvrira par cette même prière.

5. CHRONOLOGIE DÉTAILLÉE ET ANNALES

Le synode diocésain de Tournai a été commencé sous le pontificat de Benoît XVI qui a convoqué le synode des évêques sur la « nouvelle évangélisation pour la transmission de la foi chrétienne » (tenu en octobre 2012). Il se termine sous celui du pape François qui publiait le 24 novembre 2013, une semaine avant la clôture du synode de Tournai, une exhortation apostolique suite au synode des évêques : « la joie de l'Évangile ».

En près de 3 ans, de très nombreux événements se sont déroulés, riches en joie et en grâce, même s'il y eut parfois des difficultés. On trouvera ci-dessous, phase par phase, les éléments les plus remarquables : événements, documents, ...

5.1. La phase d'Annonce et de Formation

Suite à son envoi lors de l'assemblée diocésaine du 28 mai 2011 (Soignies), le comité de pilotage entame son travail. Le 26 août 2011, le planning général est confirmé. On choisit aussi un verset biblique comme référence et ligne de conduite : *Pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance (Jn 10,10)*. Par cette phrase, le Christ exprime qu'il est le Bon Pasteur qui donne sa vie pour toutes ses brebis. Au fil du temps, ce verset sera illustré par un logo, exprimant que l'Église diocésaine se met en route pour chercher comment toujours mieux participer à sa mission de participer à l'œuvre du Bon Pasteur.



La Trinité symbolisée sur le logo rappelle combien un synode se doit d'être à l'écoute de ce que l'Esprit dit aux Églises. Aussi, outre l'*Adsumus* adressé à l'Esprit Saint, composé par Isidore de Séville et choisi par Jean XXIII pour l'ouverture du Concile Vatican II, une prière spécifique a été proposée : elle s'adresse au Père, en lui confiant le cheminement synodal :

Dieu notre Père,

Ton Fils Jésus est venu à nous comme le vrai berger, capable de nous conduire à Toi. Lui, l'unique Pasteur, donne sa vie pour nous, et nous donne Ta Vie, la Vie qui vient de Toi, Père, et qui de Toi s'écoule en abondance et pour toujours.

Dieu notre Père, avec Ton Fils nous sommes embarqués vers Toi, et nous n'avons plus peur des ouragans et des tempêtes, de tout ce qui nous déstabilise et nous inquiète dans notre traversée vers Toi.

Dans nos vies de famille, quelquefois difficiles, reste pour nous le Dieu de l'Alliance scellée en Ton Fils. Que vienne à nous Ton Esprit d'amour, de force et de sagesse. Qu'Il affermisse entre nous les alliances humaines et conjugales.

Notre avenir de chrétiens, quelquefois, nous semble indécis, tandis que tangué sur les flots la barque de l'Église. Reste pour nous, Dieu notre Père, le Seigneur de Ton Peuple assemblé en Ton Fils. Que jamais ne nous manque la puissance de Ton Esprit.

Fais de Ton Église le signe toujours vivant de Ta présence aimante au milieu du monde : qu'Elle soit, pour tous, un cœur priant et célébrant, heureuse d'accueillir et d'accompagner tous ceux qui dans leur nuit T'auront longtemps cherché.

Donne-lui les pasteurs qui lui rappelleront sans cesse le don d'amour de Ton Fils, le vrai Pasteur, l'unique berger. Embrase-la du Feu de Ta fidélité, pour qu'elle soit le Corps de Ton Fils, en louange, en partage et en service, communion d'amour sans cesse recommencée, pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance.

Amen.

Des méditations pour un rosaire ont été rédigées autour des 4 questions ouvertes par l'Évêque. De plus, une icône de la Pentecôte a été choisie pour pèleriner dans le diocèse.

Deux théologiens sont choisis, en dehors du diocèse, pour accompagner le cheminement synodal et tout particulièrement les travaux à venir de l'assemblée synodale : Arnaud Join-Lambert, professeur à la Faculté de Théologie de l'Université catholique de Louvain, et Marie-Hélène Lavianne, professeur émérite de la Faculté de Théologie de l'Université catholique de Lille.

Cette première phase, qui aboutit aux célébrations de lancement qui ouvriront la deuxième phase, a été marquée par les événements suivants :

- 28 mai 2011 : l'assemblée diocésaine à Soignies est consacrée au thème de la synodalité et du discernement dans l'Esprit Saint. Le Prof. Arnaud Join-Lambert y donne un exposé sur la synodalité dans l'Église et sur les synodes diocésains. Pour ce faire, il

s'appuie sur les travaux de recherche qu'il a entamés dans le cadre de sa thèse de doctorat²³ ainsi que sur le travail en cours de rédaction de Geneviève Frère sur la synodalité dans le diocèse de Tournai²⁴. Mgr Harpigny y annonce alors la célébration du synode diocésain. Il présente et envoie le comité de pilotage.

- 11 juin 2011 : lors de la vigile de Pentecôte, l'Évêque centre son homélie sur le thème de la prière à l'Esprit Saint (Adsumus) et des surprises que Dieu peut réserver lors de la célébration d'un synode.
- 26 août 2011 : le comité de pilotage se réunit toute la journée. Un projet pratique avait été préparé pendant les mois d'été par le secrétariat général et l'Évêque. Ce projet est affiné. Il est aussi décidé de rédiger un dossier de référence reprenant des fiches de 4 ou 5 pages sur les thèmes de la synodalité ainsi que sur les 4 questions ouvertes par l'Évêque. Ce dossier, qui comportera finalement 44 pages, constituera un élément important dans la préparation spirituelle et catéchétique de tous ceux qui souhaitent participer au synode.
- 10 octobre 2011 : présentation du planning et des outils préparatoires aux responsables d'unité pastorales, doyens et vice-doyens. Ces derniers sont invités à en faire écho largement dans leurs unités pastorales : la sensibilisation au synode et à ses questions passe évidemment par eux.
- 12 novembre 2011 : une conférence de presse permet d'informer les médias de la célébration d'un synode diocésain à Tournai. Le site web du synode est officiellement ouvert : sont déjà disponibles le dossier de référence²⁵ (voir ci-dessus), les prières (Adsumus, rosaire, prière synodale au Père), ainsi qu'une brève vidéo présentant simplement les thèmes du synode.

À partir de ce moment-là, des textes seront régulièrement publiés, dans les revues diocésaines *Église de Tournai* (sur base mensuelle) et *Paraboles* (sur base trimestrielle). Ces textes seront aussi postés sur le site web. Ils sont repris dans le CD des archives en annexe.

²³ Arnaud Join-Lambert, *Les liturgies des synodes diocésains français 1983-1997* (SE 2001). - Publié sous le titre: *Les liturgies des synodes diocésains français 1983-1999*. Paris 2004 (Liturgie 15), 509 S. Thèse présentée en vue de l'obtention du Doctorat en Théologie, domaine des sciences liturgiques, Université de Fribourg, 2001.

²⁴ Geneviève Frère, *Le Processus « Chemins d'Église » du diocèse de Tournai de 1993-1997. Une synodalité sans synode*. Mémoire présenté en vue de l'obtention du Master en Théologie, finalité approfondie en théologie pratique, Université Catholique de Louvain, 2011.

²⁵ Synode diocésain de Tournai, *Dossier de référence* (sur la nature et les thèmes du synode diocésain), 44p.

- 27 novembre 2011 : Mgr Harpigny envoie, pour le 1^{er} dimanche de l'Avent, une lettre pastorale à toutes les communautés paroissiales ou religieuses du diocèse : il y « *convoque un synode diocésain pour discerner ensemble ce que le Seigneur attend de nous pour mieux témoigner de lui* » et il sollicite la prière de tous.
- 14 janvier 2012 : journée de formation à destination des acteurs pastoraux sur la thématique du synode, son déroulement et les outils mis à disposition pour la phase de consultation

Au terme de cette première phase, plusieurs documents sont disponibles :

- Le dossier de référence de 44 pages, constitué de fiches théologiques et pastorales sur la nature d'un synode diocésain et sur les questions-chantiers ouvertes par l'Évêque.
- Le trimestriel diocésain *Paraboles* consacre son numéro 69²⁶ à un dossier spécial sur le synode diocésain. Les thèmes sont à nouveau travaillés pour les rendre encore plus accessibles. Ce numéro, qui se clôture sur l'icône de la Pentecôte, a été largement distribué lors des célébrations de Noël dans les différentes paroisses.
- Un *Carnet de Route*²⁷ a été rédigé, proposant aux équipes synodales une méthode de réunions pour la phase de consultation diocésaine. Il sera donc fort utile dans la phase suivante.
- À côté de l'icône, des prières ont été retenues ou rédigées (*Adsumus*, prière au Père, Rosaire) ainsi qu'un répertoire de chants. Deux chants seront même rédigés, à l'occasion de ce synode.
- Enfin, des bannières sont apposées dans les différentes églises du diocèse, pour manifester clairement que toute l'Église diocésaine entre en synode.

5.2. La phase de Consultation diocésaine

La phase de consultation a été initiée par une célébration de lancement qui a eu lieu en 3 endroits du diocèse (le 04/02 à Tournai, le 05/02 à Charleroi et le 11/02 à Mons), répartis de telle manière à permettre à tous de rallier facilement un de ces lieux. Chaque fois, la procession d'ouverture a mis en relief l'Évangélaire, comme symbole du Christ qui préside lui-même le cheminement synodal. Pendant cette procession, le chant *Église de ce temps* (K 35-64) a été entonné de manière solennelle, comme il le sera régulièrement tout au long du synode. L'homélie de l'Évêque insistait sur la nécessité de se mettre à l'écoute de ce que l'Esprit de Dieu dira au diocèse de Tournai, en suivant l'exemple de Marie modèle de l'écoute de l'Esprit. La lecture du livre des Actes des Apôtres (Ac 10,34-48) nous avait montré combien Pierre a su se

²⁶ PARABOLES, numéro 69, 4^e trimestre 2011.

²⁷ Synode diocésain de Tournai, *Carnet de Route pour les équipes synodales*, 12 pages.

laisser surprendre par l'Esprit, pour comprendre que le salut est offert à tous les hommes. Puisque l'Esprit Saint ne fait pas de distinction et donne ses dons à tous, puisque Dieu ouvre à toutes les nations du monde la porte de la foi (Ac 13,1-14-28), l'Église ne peut garder pour elle-même le trésor de la foi. Elle se doit de témoigner largement et généreusement du Christ, en osant quitter le confort du « on a toujours fait comme ça ». Elle entre donc dans une logique de proposition, au service de Dieu et au service de tous les habitants du Hainaut, pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance (Jn 10,10).

Lors de cette célébration, chacun des participants a été invité à venir se signer à la cuve baptismale, avant que l'assemblée n'entonne une version française du *Veni creator*. La prière universelle a confié à Dieu les 4 questions-chantiers ouvertes par l'Évêque et le discernement synodal qui s'ouvrait. L'assemblée a ensuite repris la prière de l'Adsumus.

Le secrétaire général lance alors la phase de consultation, en rappelant que, si sur le logo du synode, l'Église est représentée par une barque enchâssée dans la Croix du Christ, c'est parce que, d'une part, avec la Croix à sa proue, elle est signe du Christ et elle rend joyeusement témoignage de Celui qui est venu pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance, et que d'autre part, portée par la Croix, elle est aussi moyen du Christ, pour emmener tous les hommes dans la pleine amitié du Père.

De février à juin 2012, 3600 membres du diocèse, réunis en 400 équipes, travaillent, approfondissent et discernent sur les 4 questions ouvertes par l'Évêque. Le cheminement proposé par le Carnet de Route s'articule autour de 5 réunions : une réunion initiale pour saisir le sens de la sacramentalité de l'Église à partir de la mosaïque de la Basilique Saint-Clément à Rome, suivie d'une réunion pour chacune des 4 questions. À la fin de ces réunions, le secrétaire de l'équipe est invité à transmettre, via une plateforme en ligne²⁸, des diagnostics, objectifs et actions.

En moyenne, les équipes sont caractérisées par une présence plus forte des femmes (63%) que des hommes (37%). Le plus jeune membre avait 9 ans, alors que le plus âgé avait 95 ans. Les différentes parties du diocèse sont couvertes, ainsi que les différents secteurs de la pastorale non territoriale²⁹. Certaines équipes rassemblent des chrétiens (voire des non chrétiens) sur un même lieu de travail, d'autres sont lancées au sein d'une unité pastorale, d'une paroisse,

²⁸ Le logiciel LimeSurvey a été utilisé pour permettre aux équipes de transmettre tant leur composition que leurs propositions. L'utilisation de ce logiciel permet aux équipes d'enregistrer leurs propositions au fur et à mesure de leur travail, tout en autorisant des corrections ou des modifications ultérieures.

²⁹ La loi synodale précisait en effet que la participation à une équipe durant la phase de consultation constituait une condition nécessaire pour devenir membre de l'assemblée synodale.

ou d'une communauté religieuse, d'autres encore à partir de groupes existants de visiteurs de malades, de partage de vie ou de partage de la Parole, ... On peut encore mentionner une équipe qui rassemble des prisonniers.

D'autres initiatives permettent de compléter ce dispositif général de consultation du diocèse. Mentionnons par exemple la journée du 18 avril 2012 à Bonne-Espérance où 116 jeunes du diocèse, venant de différentes institutions d'enseignement catholique (enseignement général, professionnel et technique) se sont rassemblés pour faire aussi des propositions pour le synode. Un temps d'intervention leur sera réservé lors de l'assemblée synodale.

On peut encore retenir des visites pastorales réalisées par l'Évêque dans trois unités pastorales du diocèse : Beaumont (12-14 mars 2012), Thuin (26-28 mars 2012) et Comines (23-25 avril 2012),

Le 03 avril 2012, Mgr Guy Harpigny préside la messe chrismale, en la Collégiale Saint-Pierre à Leuze-en-Hainaut. Dans son homélie³⁰, il remercie et encourage tous ceux qui participent aux équipes synodales. Pour dépasser les difficultés qui peuvent apparaître naturellement dans ce discernement, il est bon de contempler le Christ, lumière des nations, et se mettre à sa suite. C'est dans la contemplation de la Pâque du Christ, qui nous invite à participer à son offrande, que le synode diocésain découvrira comment, dans la Province de Hainaut, les chrétiens, l'Église diocésaine, peuvent manifester la signification profonde de leur nature et de leur mission.

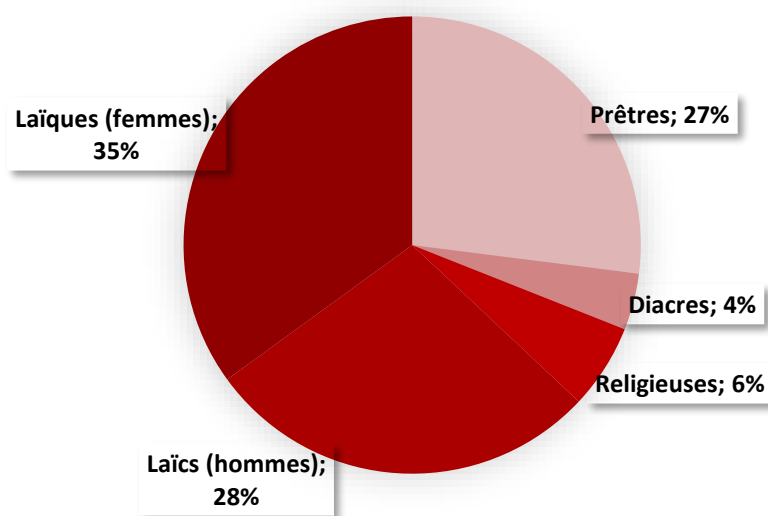
Le mois de juin correspond d'une part aux votes pour la composition de l'assemblée synodale. Il y a d'abord les membres de droit prévus par le droit canon : membres du conseil épiscopal, du conseil presbytéral, du chapitre cathédral, du comité de pilotage, ainsi que les responsables des unités pastorales et des grands secteurs pastoraux. Par ailleurs, chaque unité pastorale et chaque secteur de la pastorale non territoriale est invité à élire un certain nombre³¹ de ses membres. Enfin, pour compléter la représentativité de l'assemblée, l'Évêque peut choisir librement des membres supplémentaires, en l'occurrence 7 membres pour assurer une juste représentation des jeunes. Tous ces membres – qu'ils soient de droit (131 membres), élus (251

³⁰ Mgr Guy Harpigny, *Tu as voulu que l'unique sacerdoce du Christ demeure vivant dans l'Église*, homélie pour la messe chrismale 2012.

³¹ *Loi synodale*, première partie, annexes.

membres) ou choisis par l'Évêque (7 membres) – pouvaient participer à l'assemblée synodale dans la mesure où ils avaient été membres d'une équipe synodale durant la phase de consultation. La raison de cette condition réside dans le souhait de composer une assemblée de personnes qui ont déjà pris le temps de se former et de réfléchir aux différents thèmes abordés. Au total l'assemblée synodale compte 389 membres³², dont la grande majorité sont des laïcs : 63% de laïcs (dont 56% de femmes et 44% d'hommes), 27% de prêtres, 6% de religieuses et 4% de diacres. Le plus jeune membre a 16 ans et le plus âgé 88 ans.

Répartition au sein de l'assemblée synodale



Entre les membres de l'assemblée synodale qui est ainsi constituée, il n'y a aucune différence : *tous les membres de l'assemblée synodale – qu'ils soient membres de droit, élus, ou cooptés par l'évêque – sont égaux en devoir et en droit, en vertu de leur dignité baptismale*³³. Tous reçoivent une même mission : *en toute chose, chacun veillera à se mettre à l'écoute de l'Esprit Saint et à faire sien le souci de l'Église diocésaine et universelle, tout autant que ses préoccupations particulières*³⁴.

Seront aussi invités aux sessions de l'assemblée synodale les 2 théologiens déjà mentionnés (Prof. A. Join-Lambert et Prof. M.-H. Lavianne), ainsi que des observateurs des autres églises chrétiennes. Parmi ces derniers, seul le prêtre anglican Paul Yiend, en charge de la paroisse

³² En valeurs absolues, l'assemblée est composée de 104 prêtres, 14 diacres, 24 religieuses, 247 laïcs ; 131 membres de droit ; 251 membres élus ; 7 membres choisis par l'Évêque pour représenter davantage les jeunes du diocèse ; 162 femmes ; 227 hommes ; la plus jeune a 16 ans ; le plus âgé a 88 ans

³³ *Loi synodale*, deuxième partie, article 5.1

³⁴ *Loi synodale*, deuxième partie, article 4.3

anglicane de Liège, a participé à toutes les sessions de l'assemblée synodale. Il a d'ailleurs accepté d'assumer en outre le rôle de témoin lors des votes de l'assemblée synodale.

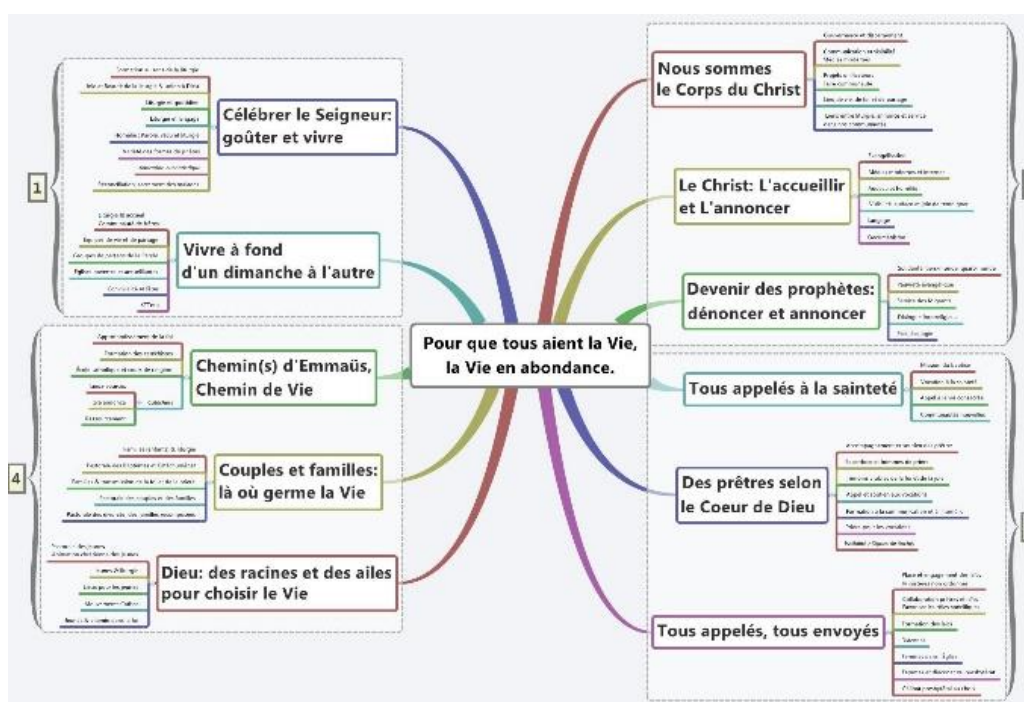
Le mois de juin correspond aussi d'autre part à la fin de la phase de consultation. Dans un premier temps, l'ensemble des propositions transmises par les équipes synodales ont été compilées dans un recueil exhaustif... qui comptait environ 1000 pages. Très vite, il est donc apparu nécessaire de constituer une synthèse de toutes ces propositions. Dans un premier temps, les membres du comité de pilotage se sont réparti les contributions des différentes équipes afin de les étiqueter par des mots-clés librement choisis. Cette première lecture a mis en évidence une réelle convergence de thèmes. En parallèle, une analyse automatique du contenu de ces 1000 pages par un logiciel de text mining a conduit au nuage de mots ci-dessous :



Ce premier travail a permis de dégager les grandes tendances des contributions des équipes synodales. À partir de ce point, une collection de mots-clés nous a permis de regrouper les propositions en familles. Pendant les mois de juillet et d'août, l'évêque et le secrétaire général ont encore relu l'ensemble de toutes les contributions.

À la mi-août, une petite équipe, composée de 8 personnes (5 laïcs, 1 diacre, 1 prêtre et 1 évêque), s'est attelée à la rédaction d'un document de travail pour l'assemblée, en relisant encore plusieurs fois les propositions des équipes synodales. Ce document de 56 pages porte

le nom de « Cahier synodal³⁵ » et il rassemble et organise les nombreuses propositions des équipes selon les 4 thématiques ouvertes par notre Évêque. Chaque thématique est déclinée en 2 ou 3 axes, appelés « motions pastorales ». Ces motions constituent des propositions d'orientation pastorale sur lesquelles l'Assemblée synodale sera amenée à travailler. Au total, il y en a 11, présentée d'une manière homogène : d'abord, les constats les plus représentatifs faits par les équipes synodales ; ensuite, un petit texte de synthèse et enfin une proposition d'objectifs à atteindre sous la forme d'une petite dizaine d'articles par motion. Le travail de l'Assemblée synodale consistera donc à affiner, amender, compléter, remplacer ou supprimer ces 90 articles. Si le « cahier synodal » est l'aboutissement du travail de consultation, il n'est que le point de départ de celui de l'assemblée synodale.



5.3. La phase de l'Assemblée synodale

Composée de membres de droit, de membres élus ou de membres choisis par l'Évêque, l'Assemblée synodale est convoquée par l'Évêque pour chacune des sessions, à commencer par la célébration d'ouverture qui a lieu le 22 septembre 2012 à la Cathédrale Notre-Dame de Tournai. Plus de 1200 personnes se rassemblent à cette occasion, pour prier l'Esprit Saint. On note la présence du Cardinal Julien Ries, résidant dans le diocèse, de Mgr Laurent Ulrich (archevêque de Lille), Mgr Pierre Warin (évêque auxiliaire de Namur), Mgr Jean-Luc Hudsyn (évêque auxiliaire de Malines-Bruxelles), ainsi que de vicaires épiscopaux et secrétaires

³⁵ *Cahier synodal*, synode diocésain de Tournai, 56p.

d'évêque de Bruges, Hasselt, Liège et Cambrai, et le secrétaire général de la Conférence épiscopale de Belgique, le chanoine Herman Cosijns. Mgr Quintiens lit un message du Pape Benoît XVI assurant le diocèse de Tournai de sa prière. Sont aussi présents Mme Lucienne Hooghuys-Gielis de l'Église protestante unie de Belgique et le Chanoine Dr Robert Innes de la Communion anglicane qui représentent les autres communautés ecclésiales en Belgique.

Processionné sur le chant *Église de ce temps*, l'Évangéliste, signe du Christ qui préside le synode, est déposé au centre de l'assemblée. Au cours de cette eucharistie, l'assemblée se tourne résolument vers l'Esprit Saint dans le chant de la séquence *Viens, Esprit Saint* et sollicite l'intercession des saints pour cette démarche synodale dans la supplication litanique. Après le Crédo, au moment du serment qui les institue acteurs officiels du synode, c'est face à l'Évangéliste et en prenant symboliquement appui sur lui que s'engagent d'abord l'Évêque et ensuite les membres de l'Assemblée synodale. Ce moment fondamental est poursuivi par la création du chant *Peuple que le Père a béni* composé pour la circonstance par Sr Marie-Pierre Faure et Philippe Robert. Après la bénédiction, au chant *Couronnée d'étoiles, nous te saluons*, l'Évêque va au pied de la statue de Notre-Dame pour confier le diocèse en cheminement synodal.

La journée se poursuit alors par une conférence du Prof. Arnaud Join-Lambert qui rappelle le sens du mot « synodalité » et replace le cheminement du synode diocésain de Tournai dans une dynamique plus large de 34 synodes diocésains contemporains de par le monde. Paraphrasant saint Paul aux Galates : « il n'y a plus ni carolo, ni tournaisien ; ni mouscronnois, ni chimacien ; ni louviérois, ni borain... il n'y a plus ni homme, ni femme. Il n'y a plus ni jeune ni vieux. Car en Jésus Christ, vous êtes tous fils de Dieu par la foi. Vous tous que le baptême a unis au Christ, vous avez revêtu le Christ. Tous, vous ne faites plus qu'un dans le Christ Jésus. » (Ga 3, 26-29), le secrétaire général rappelle le devoir de chacun de porter au sein de l'assemblée non pas les intérêts particuliers de ceux qui l'ont désigné, mais plutôt le souci de tout le diocèse. En présentant le cahier synodal que chaque membre va recevoir, il annonce le planning global des sessions de l'assemblée. Enfin, il remercie d'avance les différentes équipes qui vont se mettre au service de l'assemblée synodale : équipe liturgique, équipe logistique,...

Le 15 octobre 2012, le Nonce apostolique Giacinto Berloco communique que le Cardinal Marc Ouellet, Préfet de la Congrégation des Evêques, transmet ses encouragements et son appréciation pour les travaux à venir de l'assise synodale et sur le choix des thèmes qui y seront approfondis.

Chacune des sessions aura lieu un samedi de 9h à 17h, à l'abbaye de Bonne-Espérance. Elle commencera par la prière des Laudes pour se terminer par celle des Vêpres. Tout au long de la journée, quelques personnes se relayeront en adoration devant le Saint Sacrement pour

porter le travail de l'Assemblée. Les membres de l'assemblée seront répartis en équipes d'une dizaine de personnes. Chaque équipe se verra confier plus particulièrement le travail d'un des 11 motions, selon le choix de ses membres. En temps opportun, les équipes travaillant une même motion seront rassemblées en une « équipe élargie » pour finaliser le travail de cette motion, avant la présentation et les votes en séances plénières.

En quelque sorte, les deux premières sessions, du 10 novembre et du 01 décembre 2012, forment un tout. Elles permettent à chaque équipe de se fonder, de s'approprier pleinement le texte proposé pour la motion à travailler et d'identifier des éléments à modifier. La première session est aussi l'occasion d'accueillir l'écho et les interpellations des jeunes qui ont préparé le synode. Différents temps de formation sont aussi proposés : Marie-Hélène Lavianne donne une synthèse articulée du Cahier synodal, rappelant que *l'Église est l'ensemble des baptisés* ; l'Évêque évoque le ministère presbytéral ; le Père François Thiry, jésuite, introduit l'assemblée au discernement pour *exercer sa liberté sous le regard de Dieu*. L'ensemble met l'assemblée devant ses responsabilités de discerner pour le bien de tous. La matinée de la seconde session est consacrée à un premier retour de chaque équipe en séance plénière : le texte du cahier synodal a généralement surpris par la force de ses expressions. En début d'après-midi, les deux théologiens apportent quelques commentaires sur les éléments entendus le matin. Ensuite, rappelant que le but du synode consiste bien à discerner des orientations pastorales pour l'avenir, le Secrétaire général explique qu'il ne s'agit ni d'invitations légères basées sur des bonnes intentions ni d'impositions aveugles, mais d'urgences du cœur et de l'âme auxquelles nous voulons répondre : à partir de constats ou de motivations le plus souvent positives, nous, Église de Tournai, ressentons l'urgence de nous engager dans telle ou telle direction d'actions privilégiée. Il faut oser se laisser porter par le souffle de l'Esprit.

La fin de la deuxième session est consacrée à la rédaction en équipe de propositions d'amendement ou de réécriture. Celles peuvent être transmises au Secrétariat général jusqu'à la fin décembre. Ensuite, pour que chacun puisse être informé, elles sont transmises à toutes les équipes. Le travail de l'assemblée déborde donc des sessions proprement dites³⁶.

Début février 2013, des schémas de synthèse sont proposés par le Comité de Pilotage, sur base des réécritures par les différentes équipes et des commentaires reçus. Ces nouveaux textes, envoyés à chaque membre de l'Assemblée, s'écartent souvent assez bien des textes initiaux. Le discernement entamé par les équipes de la phase de consultation se poursuit donc librement et en conscience. Les schémas de synthèse sont bien accueillis.

³⁶ Le site web du synode a alors hébergé des forums à destination des seuls membres de l'assemblée synodale, afin de leur permettre de poursuivre le travail en équipe entre les sessions.

Lors de la troisième session, le 23 février 2013, en équipe élargie, les schémas de synthèse sont commentés et amendés. Ces amendements aux schémas de synthèse font l'objet d'un vote³⁷ en séance plénière durant l'après-midi. En fait, la Loi synodale proposait qu'un article d'une motion puisse faire l'objet d'un amendement (modification, réécriture ou suppression) et même que des articles puissent être ajoutés ; une fois les amendements votés, on passe au vote de chaque motion telle qu'amendée.

Après ces votes, certains expriment le regret de n'avoir pas pu voter pour ou contre chaque article amendé. Mais, la Loi synodale ne le prévoyait pas ainsi. L'Évêque décide de faire droit à cette demande, en modifiant la Loi synodale. Un nouveau vote de chaque article aura donc lieu à la quatrième session. Pour la sérénité du travail, il est aussi décidé d'ajouter une session de travail au 12 octobre 2013.

La quatrième session, en date du 18 mai 2013, commence donc par le vote de chaque article, avant de voter à nouveau chaque motion. On peut noter que sur près de 80 articles, un seul est refusé. Les motions sont donc devenues des propositions d'orientations pastorales. Dès que ce vote est terminé, les différentes équipes reprennent le travail, cherchant à proposer des actions diocésaines concrètes pour la mise en œuvre de ces propositions d'orientation pastorale. Pour ce faire, elles partent d'un catalogue exhaustif des propositions concrètes faites par les équipes synodales. Elles peuvent évidemment apporter d'autres idées.

Le mot « action » signifie une proposition de réalisation effective visant à la mise en œuvre pratique d'un ou plusieurs articles d'une motion pastorale. Le mot « diocésaine » manifeste que de telles actions doivent avoir une certaine envergure : mise en place centralisée au profit de tout le diocèse ou plutôt au niveau des unités pastorales ou d'un (ou plusieurs) secteurs pastoraux. Quant à « concrète », ce mot invite à décrire une action bien organisée et structurée avec un caractère très tangible et perceptible.

Chaque équipe est invitée à rédiger 3 actions diocésaines concrètes, en les classant de la plus urgente à la moins urgente. À nouveau, le temps entre les sessions peut être mis à profit pour finaliser ce travail pour la fin juin 2013. Ces propositions d'actions sont ensuite rendues disponibles à tous les membres de l'assemblée. Durant le mois de septembre, l'ensemble de toutes les actions proposées et des commentaires reçus est transmis à tous. Afin de préparer efficacement la cinquième session, chacun est invité à en prendre connaissance.

³⁷ Pour les votes, on a utilisé des boîtiers de vote sans fil, permettant une comptabilisation instantanée de chaque scrutin. Les textes soumis au vote sont projetés sur grand écran et lus à haute voix. Le résultat de chaque vote est connu immédiatement.

Lors de la cinquième session, du 12 octobre 2013, la matinée est consacrée au choix et à l'affinement, en équipe élargie, de 5 propositions d'actions concrètes parmi les propositions émanant des différentes équipes ayant travaillé la même motion. Durant l'après-midi, l'assemblée en séance plénière est invitée à voter, motion par motion, pour ou contre les actions diocésaines concrètes qui sont proposées. Lors des vêpres qui terminent cette cinquième et dernière session, l'ensemble composé des propositions d'orientations pastorales et des actions diocésaines concrètes telles qu'approuvées par l'assemblée est confié solennellement à l'Évêque. Par ce geste, l'Assemblée synodale demande à l'Évêque de poursuivre et achever le discernement synodal et de le conduire à son terme dans la rédaction de décrets synodaux.

5.4. La phase de la Mise en Œuvre

À partir de la mi-octobre et de la fin de la dernière session de l'Assemblée synodale, l'Évêque discerne les décrets à publier, conformément au Directoire pour le ministère pastoral des Évêques (2004, n° 174). Il sollicite l'avis du Conseil presbytéral (18 octobre 2013), des responsables des unités pastorales (21 octobre 2013) et du Conseil épiscopal (25 octobre 2013), ainsi que du prof. Arnaud Join-Lambert (5 novembre 2013). Il confie une répartition des sujets à rédiger, lors d'un séjour du Conseil épiscopal à l'abbaye Notre-Dame de Scourmont les 11 et 12 novembre. Le travail est fait avec enthousiasme, et enfin finalisé pendant la semaine du 18 novembre. En fin de semaine, l'avis du Comité de Pilotage est sollicité.

Le 17 novembre 2013, l'Évêque publie une lettre pastorale pour inviter tous les membres du peuple de Dieu en Hainaut à la célébration de clôture du Synode diocésain. Celle-ci aura lieu le samedi 30 novembre 2013, fête de saint André, à la Collégiale Sainte-Waudru à Mons.

Plus de 1500 personnes participent à la célébration de clôture du 30 novembre 2013. En plus des très nombreux membres du diocèse de Tournai, on note la présence de Mgr Laurent Ulrich et Mgr Gérard Coliche (Lille), Mgr Patrick Hoogmartens (Hasselt), Mgr Rémy Vancottem (Namur), Mgr Jean-Luc Hudsyn (Malines-Bruxelles), Mgr Aloys Jousten (évêque émérite de Liège), les représentants de l'évêque d'Anvers et de l'archevêque de Luxembourg, le secrétaire général de la Conférence épiscopale, Mgr Herman Cosijns, Mgr Andriy Maksymovich, chargé d'affaires ad interim à la Nonciature apostolique. Le Pasteur Steven Fuite (Église protestante unie de Belgique), le Pasteur Dr Geert W. Lorein (Synode fédéral des Églises protestantes et évangéliques de Belgique), le prêtre Paul Yiend (Communion anglicane) représentaient les frères et sœurs des communautés chrétiennes de Belgique.

Après une présentation synthétique des décrets synodaux, l'Évêque remercie tous ceux qui ont accepté de s'impliquer dans cette aventure diocésaine, et tous ceux qui accepteront encore de le faire, car le synode n'est pas un aboutissement en soi mais un moment de discernement pour l'avenir.

La *Cantate en forme de colombe* est chantée par un chœur reprenant des membres de tout le diocèse. Elle exprime la joie de tous et ouvre à l'action de grâce de la célébration eucharistique. Celle-ci commence à nouveau par le chant signal *Église de ce temps* pour nous rappeler combien nous avons cherché à nous mettre à l'écoute de ce que l'Esprit dit aux Églises. Le chant *Peuple que le Père a béni*, écrit pour le synode diocésain de Tournai, nous permet de rendre grâce des merveilles vécues pendant ces années de discernement. Enfin, par le chant de communion, nous nous rappelons que c'est l'action du Christ qui fonde la mission de l'Église : *Pour vous donner la vie, et la vie en abondance, je suis venu pour vous donner la vie.*

La clôture du synode est le sujet principal du numéro 77 de la revue diocésain Paraboles. Différents témoignages nous donnent de percevoir comment le synode a pu se vivre ; de plus, le synode y est surtout présenté comme une impulsion nouvelle à mettre en œuvre dans les années à venir. Le numéro 79 est consacré à l'entame de cette mise en œuvre. Un article important présente la démarche « Refondation » qui concrétise les décrets relatifs aux Paroisses nouvelles (1^{er} chapitre des décrets).

Le 30 novembre 2014, soit un an après la clôture du synode, l'Évêque publie une lettre pastorale. En 128 pages, il retrace les différentes étapes du synode en les replaçant dans leur contexte. Par cette lettre, l'Évêque cherche à *donner quelques éléments pour la réception des décrets synodaux. Cette lettre s'adresse à tous ceux qui aimeraient comprendre la signification du synode diocésain et à tous ceux qui sont engagés dans le processus de réception des décrets du synode.*³⁸ Dans un premier temps, il revient sur les motivations pour initier un synode et sur le choix des 4 thématiques proposées en les éclairant par différents documents. Ensuite, il parcourt les différentes étapes du synode, avant de parler du *changement de perspective* suite au renoncement du Pape Benoît XVI et à l'élection du Pape François. Il termine en présentant à nouveaux frais les décrets synodaux et en invitant les membres de la communauté diocésaine à se *laisser emporter par le Souffle de l'Esprit.*

Dès septembre 2014, 7 unités pastorales entament la mise en œuvre concrète du 1^{er} chapitre des décrets synodaux. Comme cela sera présenté ci-dessous, ce 1^{er} chapitre vise à redonner aux paroisses le plein exercice de la mission de l'Église (annonce et témoignage, célébration et communion, service). Un processus d'un an est proposé pour « refonder » les paroisses³⁹.

³⁸ Mgr Guy Harpigny, *Pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance*, lettre pastorale du 30 novembre 2014.

³⁹ Jean-Pierre Lorette, *Vous êtes la maison que Dieu construit*, Paraboles 79, pp. 4-5, juin 2014.

L'objectif est de permettre qu'en quelques années, toutes les unités pastorales du diocèse aient pu vivre ce processus, dit de « Refondation ».

Les 3 autres chapitres des décrets voient leur mise en œuvre se réaliser progressivement. Différents groupes de travail sont mis sur pied pour les décisions concrètes et techniques.

6. DES ORIENTATIONS, DES ACTIONS ET DES DÉCRETS

De nombreux textes ont été produits dans le cadre du synode diocésain, mais les plus importants sont évidemment ceux issus du discernement synodal : contributions des équipes de la phase de consultation, cahier synodal, document final de l'assemblée synodale, et décrets synodaux. Si les textes se distinguent par leur structure et leur forme, il y a toutefois une unité dans le fond.

Certes, si l'on compare le texte des décrets au recueil des 1000 pages de la phase de consultation, on peut être surpris par les différences : différence de ton, différence de forme... mais on y retrouvera aussi de nombreuses convergences. De plus, le discernement ne s'est pas arrêté à la fin de la phase de consultation. L'assemblée synodale a joué pleinement son rôle : accueillant, transformant, approfondissant, complétant les propositions issues des équipes synodales. Ensuite, l'Évêque, reprenant l'ensemble et achevant le discernement, a rédigé les décrets sous une forme encore différente.

Un travail minutieux montre que les décrets répondent effectivement aux propositions d'orientations pastorales et d'actions diocésaines concrètes issues de l'assemblée synodale. Le document final de l'assemblée synodale est structuré selon 11 orientations⁴⁰, regroupées d'après les 4 thématiques initialement ouvertes par l'Évêque :

1. La mission de l'Église et la communion au Christ
 - A. Célébrer le Seigneur, goûter et vivre [sur la liturgie, les sacrements et la prière]
 - B. Sous la conduite de l'Esprit, fonder la Vie d'un dimanche à l'autre [sur le dimanche et la vie chrétienne au quotidien]
2. Unités pastorales et secteurs pastoraux, signes de la visibilité de l'Église
 - A. Nous sommes le Corps du Christ [sur l'Église diocésaine, les paroisses et les secteurs pastoraux]
 - B. Le Christ : L'accueillir et L'annoncer [sur le témoignage et l'évangélisation]
 - C. Engagement prophétique : annoncer, dénoncer et agir [sur la diaconie, l'accueil des autres et le service des plus pauvres]
3. L'appel aux ministères et à la vie consacrée
 - A. Tous appelés à la sainteté [sur la vie du baptisé et la spiritualité]
 - B. Des prêtres selon le Cœur de Dieu [sur la vie et le ministère des prêtres]
 - C. Tous appelés, tous envoyés [sur la diversité des appels et des missions]

⁴⁰ Les commentaires entre crochets ont été ajoutés pour essayer de synthétiser le contenu de chaque proposition d'orientation.

4. De la rencontre à la conversion

- A. Chemins d'Emmaüs, chemins de Vie [sur l'initiation chrétienne, la catéchèse et l'école]
- B. Couples et Familles : là où germe la Vie [sur l'accompagnement des familles, des couples et le sacrement de réconciliation]
- C. Dieu, des racines et des ailes pour choisir la Vie [sur les jeunes et sur le sacrement de réconciliation]

Quant aux décrets, ils sont organisés en 4 chapitres :

- I. Pour former le peuple de Dieu en Hainaut : vers 49 paroisses
- II. Les conseils
- III. Les personnes
- IV. Les lieux

Les décrets ne couvrent évidemment pas toute la vie chrétienne, comme le souligne Mgr Harnpigny dans la note préliminaire des décrets.

Le chapitre I porte immédiatement l'accent sur la vie communautaire et ecclésiale des chrétiens. Puisqu'à notre époque, « un chrétien seul est un chrétien en danger de mort » (card. Danneels), il importe de refonder nos communautés paroissiales autour du Christ, en veillant à ce qu'elles puissent proposer tout ce que cherche quelqu'un qui veut devenir chrétien : une communauté qui témoigne du Christ et où on peut apprendre à Le connaître toujours davantage, une communauté qui vit du Christ et où on peut vivre la liturgie et les sacrements, une communauté qui agit à la suite du Christ et où on peut entendre l'urgence universelle de la dignité humaine. Ce chapitre qui est fortement marqué par la sacramentalité de l'Église fait largement écho aux différentes propositions, principalement les 2A, 3C et 4A.

Le chapitre II considère le point de vue de l'Église diocésaine et des secteurs pastoraux non territoriaux. Il propose des avancées en termes de gouvernance (meilleure participation des femmes aux organes de décision, renouvellement des conseils, ...). Il annonce la convocation de deux mini-synodes, en relation avec les propositions 4B et 4C.

Le chapitre III rappelle que le peuple de Dieu, signe de l'action de Dieu en ce monde, n'est pas une réalité abstraite mais qu'il est composé de personnes, membres d'un peuple qui est sacrement de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain. On retrouve donc l'importance de la liturgie (1A) et du cheminement pour devenir chrétien au quotidien (1B, 2B, 3A et 4A) avec un accent particulier sur le sacrement de réconciliation. Dans la diversité des appels et des missions (3C), on relève la vie consacrée, les bénévoles, les animateurs en pastorale, les diacres et les prêtres (3B).

Le chapitre IV n'oublie pas que les chrétiens sont localisés : lieux de culte, lieux d'accueil, lieux de ressourcement, lieux pour inviter au partage et à la prière (1B et 2B).

Pour terminer ce rapide parcours des décrets, on peut néanmoins relever des différences. D'une part, certains thèmes semblent moins présents : en effet, Mgr Harpigny a estimé que les propositions sur les familles (4B) et sur les jeunes (4C) méritaient d'être encore approfondies et mûries ; aussi, convoque-t-il pour les années à venir des « mini-synodes » sur ces deux thématiques, attendant d'ailleurs l'achèvement du synode romain sur les familles. D'autre part, au moins un thème est davantage présent : en effet, la vie religieuse est vraiment peu mentionnée par l'assemblée synodale ; aussi, Mgr Harpigny lui accorde-t-il dans les décrets une belle place en la proposant comme un ancrage spirituel pour les paroisses, un ancrage à cultiver régulièrement.

Le choix d'une organisation des décrets différente des quatre thèmes a pu surprendre certains mais elle ne constitue en fait qu'une apparence ; on peut de plus noter que dans sa lettre pastorale post-synodale, l'Évêque adopte encore une autre présentation. L'essentiel est donc bien ailleurs.

Somme toute, le discernement synodal reflète un élan fort pour aller aux périphéries. L'Église diocésaine ne peut se replier sur elle-même en ne vivant que pour elle-même. Elle veut répondre à la mission que le Christ lui donne : porter la bénédiction de Dieu à tout homme et toute femme en Hainaut. Par ailleurs, cette intuition est exprimée avec force et passion par le Pape François. L'aboutissement du synode diocésain sous ce nouveau pontificat peut être considéré comme une grâce.

7. QUELQUES CONCLUSIONS POUR RELIRE LE SYNODE DIOCÉSAIN

Dans ce dernier chapitre, nous prendrons un peu de recul pour relire l'ensemble de ces années, afin de mieux percevoir ce qui a été vécu et découvrir *les merveilles que le Seigneur fit pour nous*. Dans un premier temps, nous considérerons le point de vue du processus de décision dans son ensemble. Ensuite, nous reviendrons sur la thématique fondamentale de la sacramentalité de l'Église. Enfin, nous envisagerons le synode sous l'angle d'une aventure spirituelle diocésaine.

7.1. Du processus de discernement en Église

La réalité d'un processus de discernement en Église diocésaine comporte des tentations. Une fois identifiées, elles pourront conduire à un approfondissement de la mise en œuvre de la démarche. Nous en présenterons ici les trois qui nous semblent les plus fortes.

7.1.1. Trois tentations

La première tentation peut prendre la forme d'une fausse nécessité. Les membres d'une même communauté diocésaine ne possèdent pas tous la même facilité à s'exprimer, ou en particulier à manipuler les termes adéquats de la théologie, de l'ecclésiologie, ... Alors, avec probablement les meilleures intentions du monde, on est tenté d'« interpréter ce que les gens ont voulu dire et lire entre les lignes, car ils ne savent pas ce qu'ils disent ». Cette première tentation doit en fait renforcer l'attitude d'écoute profonde et authentique de tous, en particulier de ceux qui doivent piloter (et non pas diriger) le synode. Car, dans ce qui est dit et qui nous semble maladroitement énoncé et difficile à comprendre, se trouve peut-être un souffle de l'Esprit, comme *un trésor dans un vase d'argile* (2Co 4,7).

La seconde tentation relève davantage d'une résistance. Lorsque des éléments proposés nous surprennent ou nous dérangent, il est parfois facile de les réduire (par exemple, en nuancant tellement une expression qu'on la vide de son sens) ou bien de les faire disparaître (en les omettant dans une synthèse). Après l'écoute, il faut alors approfondir notre disponibilité aux surprises de l'Esprit Saint. Ce n'est pas d'après nos envies ou notre confort qu'il faut évaluer les propositions, mais en discerner les fruits face à la nature et à la mission de l'Église et au bien de tous.

La troisième tentation est celle de la procrastination, qu'elle soit active ou passive. En effet, même si les décisions nous semblent bonnes, il n'est pas rare que nous résistions à leur mise en œuvre, car elles viennent bousculer notre quotidien et provoquer des changements et donc de l'incertitude. Après l'écoute et la disponibilité, nous découvrons ici une invitation à la confiance. Pour oser aller de l'avant, nous fondons notre confiance dans l'action de Dieu

dans son Église. À l'image de Marie, nous nous confions à l'indéfectible bienveillance du Seigneur : *Je suis la servante du Seigneur ; que tout m'advienne selon ta parole.* (Lc 1,38)

7.1.2. Des propositions synodales à deux étages

Tout au long du cheminement synodal, le discernement a joué à la fois sur des objectifs et sur des moyens. Par nature, les objectifs sont plus prospectifs ; il faut identifier quelles orientations, quelles urgences ou quelles fidélités choisir pour l'avenir de la mission de l'Église diocésaine. Après avoir discerné ces éléments fondamentaux, il convient de discerner les moyens ; il s'agit d'actions concrètes à réaliser soit au niveau du diocèse soit au niveau de chaque communauté du diocèse.

Ces deux temps de discernement ont organisé le travail tant des équipes synodales que de l'assemblée synodale. Discerner ainsi permet de bien clarifier les motivations et la vision communes, avant de se préoccuper des aspects plus concrets. Se mettre d'accord sur les orientations favorise un sentiment de communauté, même si, par après, il reste délicat d'entrer dans le concret s'est avéré plus difficile. Le second temps requiert en effet davantage d'implications ou de renoncements personnels.

La mise en œuvre des décrets synodaux comportera à nouveau ces deux temps de discernement. En effet, même si le premier temps est clairement balisé par les décrets, il convient parfois de les compléter en fonction de la réalité locale (qu'elle dépende d'une unité pastorale ou d'un secteur pastoral). Une attention bienveillante permettra que le second temps conduise effectivement à des actions concrètes, qui rendront encore plus sensibles les fruits du processus synodal.

7.1.3. De l'organisation du dispositif synodal

À la section 4.2, des objectifs ont été fixés pour servir de critères dans l'organisation du dispositif synodal à Tournai. Ces critères portaient sur les dimensions des thématiques, de la participation et du processus en lui-même. Il est bon maintenant d'en tirer quelques observations.

En ce qui concerne les thématiques, l'Évêque souhaitait que la formation synodale permette à chacun de participer pleinement à un processus dont l'enjeu est sérieux. Les 4 grandes questions ouvertes sur la thématique de la Sacramentalité de l'Église ont effectivement conduit à des décisions conséquentes, puisqu'ultimement, elles prennent la forme d'un cahier de 60 décrets synodaux promulgués par l'Évêque. La formation, démarrée dès l'annonce du synode, s'est poursuivie tout au long du synode⁴¹. Toutefois, cette recherche d'une « capacitation »

⁴¹ On peut rappeler un dossier initial de formation de 44 pages, 14 éditoriaux de l'Évêque, 24 billets du secrétaire général, des temps de formation pour l'assemblée synodale, des numéros de la revue Paraboles,...

personnelle de tous les membres du diocèse n'a pas toujours porté les fruits escomptés. Elle devra donc certainement continuer durant la phase de mise en œuvre.

Sur le plan de la participation, l'implication large et représentative du diocèse a été reflétée tant par la richesse des équipes synodales dans la phase de consultation que par les modalités de composition de l'assemblée synodale. Des éléments forts ont été décidés pour que cette participation soit complète et effective : par exemple, la participation à une équipe (consultation) était une condition nécessaire pour être membre de l'assemblée (et ce, même pour les membres de droit). Pour l'aspect équitable, rappelons que tous les membres de l'assemblée avaient le même statut dans les échanges et le même poids dans les votes. Les experts (théologiens) ont donc été choisis en dehors du diocèse.

Enfin, puisqu'un processus transparent favorise l'adhésion aux décisions finales, les réflexions et discussions ont été largement rendues publiques, par les revues diocésaines, par le site web ou par le « journal » (un A4 recto-verso) publié à la sortie de chacune des sessions de l'assemblée synodale. Mais, cette dimension reste certainement la plus critiquée. La question n'est pas de savoir si ces critiques sont justifiées, mais bien comment veiller désormais à une meilleure communication ? L'effort entamé doit donc être poursuivi.

7.2. De la pertinence d'un synode sur la sacramentalité de l'Église

Dès l'annonce du synode (en mai 2011), des réticences se faisaient sentir : la thématique principale, la sacramentalité de l'Église, se révélerait incompréhensible ; la participation serait ridiculement faible et peu enrichissante ; le synode accoucherait d'une souris... Bref, on remettait en doute l'opportunité du synode diocésain.

Cette réaction est tout à fait compréhensible. Il n'est pas toujours confortable de s'interroger ainsi. De plus, le fond et la forme du discernement proposé étaient inhabituels. La première surprise a été celle de recevoir l'Église en termes de « sacrement ». Cette inspiration forte, portée par Vatican II dans *Lumen Gentium* et reprise par Mgr Harpigny, a changé – converti ? – notre regard. L'Église n'est pas justement un regroupement de quelques-uns autour du Christ : les Chrétiens sont les *ambassadeurs du Christ* (2Co 5,20) recevant la mission de parler, prier et agir au nom du Christ pour tous leurs contemporains. Quant à la forme synodale, nous retenons que le synode diocésain de Tournai est le premier – et actuellement encore le seul – à être formellement célébré en Belgique, depuis le Concile.

Toutefois, la coïncidence du fond et de la forme est particulièrement pertinente : la forme dit quelque chose du fond. Entrer dans un synode diocésain, c'est en effet déjà manifester quelque chose de la sacramentalité de l'Église. Il ne s'agit pas d'un banal processus de discus-

sion et de décision. Convoquer un synode ou y participer repose sur un acte foi, celui de l'action de l'Esprit dans l'Église et dans son discernement. Célébrer un synode, c'est exprimer que Dieu prend effectivement soin de son Église et donc de toute l'humanité qu'il a voulu réconcilier avec lui. Mettre en œuvre les décisions synodales, c'est encore reconnaître l'urgence de la mission de l'Église – et ainsi, de chaque chrétien – dans la société d'aujourd'hui. Somme toute, quel que soit le thème abordé dans un synode, ce dernier manifestera, par nature, la sacramentalité de l'Église.

7.3. D'une aventure spirituelle

Dans la vie d'une Église diocésaine, un synode n'est pas anecdotique. Il s'agit d'un événement ! Il est juste même de parler d'aventure. Non seulement parce que les deux mots ont une même racine, mais parce que le mot aventure recèle davantage des aspects extraordinaires, d'audaces et de surprises. Sans ignorer le plan plus matériel ou circonstanciel, c'est évidemment la dimension spirituelle qu'il faut souligner dans cette aventure. Spirituelle, essentiellement par la sollicitation incessante adressée à l'Esprit Saint et par la motion permanente qu'il insuffle dans ceux qui se mettent à son écoute.

Les synodes sont des événements. (...)

C'est un fait qui, arrivé une fois, change quelque chose dans le présent et dans le futur. (...) Le synode n'est pas un terme mais une étape. Le travail continue en grande partie dans la ligne qu'il a tracée.

*Un synode agit longtemps. Cela tient au fait qu'il représente une exceptionnelle concentration de la conscience ecclésiale, sous la motion du Saint Esprit. Mais l'Esprit est Souffle. Eau vive. Il ne s'arrête pas.*⁴²

Dans cette aventure spirituelle, les hauts comme les bas peuvent être spirituels. Les péripéties sont nombreuses et relèvent parfois du combat. À l'instar de toute la vie chrétienne, le cheminement synodal peut être éclairé par la méditation des deux étendards, proposée par saint Ignace⁴³. Il ne faut donc point s'étonner si, à plusieurs reprises, il y a des difficultés manifestes tant au niveau des situations que des personnes. L'« ennemi de la nature humaine » tente de semer la division ou le découragement par le mensonge, mais le Christ lui-même intercède toujours pour nous, afin que le Père nous consacre dans la vérité⁴⁴. Et si parfois le chemin

⁴² Yves Congar, *Les théologiens, Vatican II et la théologie* dans *Le Concile, vingt ans de notre histoire*, Paris, Desclée, 1982, p. 181. (La phrase parle initialement des conciles... Nous nous sommes permis ici de la modifier légèrement.)

⁴³ Saint Ignace de Loyola, *Exercices spirituels*, n° 136-147.

⁴⁴ Mgr Harpigny, *Le synode diocésain. Une lecture spirituelle*. Editorial dans *Paraboles*, n° 75, 2013.

synodal ressemble à une barque au milieu d'une mer agitée (Mt 14,22-33), nous pouvons peiner à ramer, car le vent est contraire. Mais le Seigneur vient, marchant sur les flots. La crainte qui peut nous saisir à ce moment-là doit céder le pas à la foi. Et même si nous avons l'impression d'enfoncer, il ne nous abandonne pas et nous saisit. Et le vent tombe !

Le synode diocésain est une aventure authentique avec Dieu. Une aventure diocésaine, et ces actes donnent à en connaître quelques éléments ; d'autres sont encore à découvrir dans les années à venir. L'Esprit continue son œuvre. Une aventure personnelle aussi pour tous ceux qui ont accepté de s'y embarquer ; c'est là le secret de beaucoup d'âmes qu'il appartient seul à Dieu de connaître. *Le Seigneur fit pour nous des merveilles, Saint est son Nom !*